

De l'accès à l'autonomisation

Outils opérationnels pour promouvoir

l'égalité des genres dans et par l'éducation



L'UNESCO : chef de file pour l'éducation

L'éducation est la priorité absolue de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental qui constitue la pierre angulaire de la paix et du développement durable. L'UNESCO est l'agence des Nations Unies spécialisée pour l'éducation. Elle assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional pour renforcer le développement, la résilience et la capacité des systèmes nationaux d'éducation au service de tous les apprenants. L'UNESCO dirige également les efforts pour répondre aux défis mondiaux actuels par le biais de l'apprentissage transformateur, en mettant particulièrement l'accent dans toutes ses actions sur l'égalité des genres et l'Afrique.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



Publié en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2022

ISBN 978-92-3-200253-2



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

La présente licence s'applique exclusivement aux contenus textes de la publication. Pour l'utilisation de contenus n'étant pas clairement identifiés comme appartenant à l'UNESCO (images, illustrations, graphiques), se référer aux conditions d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : *From access to empowerment: Operational tools to advance gender equality in and through education*

Publié en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Crédits de la couverture : Nakigitsune-sama/Shutterstock.com et BRO.vector/Shutterstock.com

Pictogrammes (pages intérieures) : Telman Bagirov/Shutterstock.com ; graficriver_icons_logo/Shutterstock.com ; pictogrammes des p. 35 et p. 48 original de Shanshan Xu

Traduction : TRADUCTEO

Mise en page et impression dans les ateliers de l'UNESCO

Imprimé en France

L'égalité des genres dans l'éducation est une nécessité

L'égalité des genres est un droit fondamental de la personne et un principe nécessaire pour l'instauration d'un monde durable, pacifique et prospère. L'égalité des genres est l'une des deux priorités globales de l'UNESCO depuis 2008. Parvenir à l'égalité des genres dans et par l'éducation est une ambition majeure du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Ce guide a été conçu pour renforcer les capacités individuelles et institutionnelles à intégrer de manière efficace l'égalité des genres aux programmes éducatifs. Il a été préparé pour l'ensemble du personnel de l'UNESCO travaillant dans le domaine de l'éducation dans le monde entier, ainsi que pour les partenaires d'exécution. Ce guide sera particulièrement utile aux points focaux pour le genre qui contribuent à intégrer de manière significative l'égalité des genres dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. Il pourra également servir à toutes les personnes qui s'intéressent à l'égalité des genres dans et par l'éducation, car il permet une meilleure compréhension des divers principes, outils, données et considérations à prendre en compte pour concevoir des programmes transformateurs du genre dans le domaine de l'éducation.

La première partie propose une présentation succincte des concepts clés de l'égalité des genres dans et par l'éducation, et un aperçu de la manière dont l'égalité des genres dans l'éducation s'inscrit dans la vision de l'UNESCO et dans les objectifs fixés au niveau international. La deuxième partie fournit des conseils pratiques sur la manière d'intégrer l'égalité des genres aux programmes éducatifs, d'élaborer des programmes transformateurs et, enfin, de suivre et d'évaluer les résultats en matière de genre dans ces programmes.

Seuls **24 %**
des pays ont atteint la
parité entre les genres
dans le second cycle de
l'enseignement
secondaire.



De l'accès à l'autonomisation

Outils opérationnels pour promouvoir

l'égalité des genres dans et par l'éducation

Avant-propos

L'égalité des genres et l'éducation sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce ne sont pas seulement des droits de l'homme : ce sont de puissants outils de transformation, capables de bâtir un monde juste, prospère, inclusif et sûr pour nous tous.

L'UNESCO défend une vision du monde dans laquelle l'égalité des genres dans et par l'éducation est atteinte, pour donner aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, les mêmes droits et les mêmes possibilités d'autonomisation, mais aussi le pouvoir et les moyens de façonner leur vie et leur avenir.

D'impressionnantes avancées ont permis de réduire les inégalités de genre dans l'accès à l'éducation, mais des disparités persistent. Parmi les élèves qui n'iront jamais à l'école, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Et dans de nombreux pays, ces derniers ne progressent pas et n'achèvent pas leurs études secondaires. Les élèves perçus comme non conformes aux normes de genre sont aussi bien plus fréquemment les cibles d'actes de violence.

L'UNESCO et ses partenaires doivent continuer à œuvrer sans relâche pour garantir la parité des genres dans la scolarisation et l'achèvement des études, à tous les niveaux. Cela étant, la parité n'est que la première étape.

Nous devons mobiliser le pouvoir transformateur de l'éducation pour remettre en question les rapports de force déséquilibrés, les normes sociales, les croyances et les pratiques discriminatoires qui renforcent les inégalités de genre et l'exclusion dans notre monde. Il nous faut de meilleures données pour soutenir notre action en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation, des structures juridiques et politiques et des cadres de planification plus efficaces pour faire progresser les droits, et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage plus pertinentes pour autonomiser les élèves.

Ce guide fournit au personnel de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation et à ses partenaires des conseils et des outils pratiques pour répondre à ces différents besoins. J'encourage vivement le personnel et les partenaires de l'UNESCO à l'utiliser autant que possible dans leur travail quotidien, pour qu'ensemble nous puissions faire de l'égalité des genres dans et par l'éducation une réalité.



Stefania Giannini

Sous-Directrice générale pour l'éducation, UNESCO

Remerciements

Le présent guide a été élaboré sous la direction de Maki Katsuno-Hayashikawa, Directrice de la Division de l'éducation 2030 et avec l'orientation globale de Justine Sass de la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres au sein de la Division de l'éducation 2030.

Le contenu de ce guide a été préparé par Justine Doody (auteur indépendant) et Matthias Eck de la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres de la Division de l'éducation 2030.

Il a bénéficié de la révision de Louise Banham (ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement), Takudzwa Kanyangarara (UNICEF), Jenelle Babb

(UNESCO Bangkok), Nantawan Hinds (UNESCO Bangkok), Paula Isturiz Caverio (UNESCO Kingston) et Elspeth McOmish (UNESCO).

Ce guide n'aurait pas pu être publié sans la contribution et le soutien de plusieurs collègues de l'UNESCO : Louise Ameloot, Sharlene Bianchi, Sarah Colautti, Bernard Combes, Christophe Cornu, Caterina Ferrara Riuz, Joanna Herat, Hiromichi Katayama, Allissa Kizer, Elodie Khavarani, Jihane Lamouri, Tianyi Liu, Rolla Moumne, Juliette Norrmen-Smith, Sara Osman, Paz Portales, Joyce Poan, Benjamin Richard, Elise Rondin, Sylvain Seguy, Florence Ssereo, Satoko Yano et Rika Yorozu.

Table des matières

Partie 1 : Les concepts relatifs à l'égalité des genres et à l'éducation, et les engagements de l'UNESCO **13**

Section 1 : Introduction à l'égalité des genres dans et par l'éducation.....	14
1.1 Termes clés	14
1.1.1 Égalité des genres	14
1.1.2 L'égalité des genres dans et par l'éducation	16
1.2 Les concepts de marginalisation et d'intersectionnalité	17
Section 2 : L'UNESCO et l'égalité des genres	18
2.1 La vision de l'UNESCO en matière d'égalité des genres.....	18
2.2 La Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025	19
Section 3 : Le genre et l'inclusion dans l'ODD 4.....	22
3.1 L'égalité des genres dans l'agenda mondial pour l'éducation.....	22
3.2 Agir sur le genre et la marginalisation dans le cadre des cibles de l'ODD 4.....	23
3.3 Ventilation par sexe des indicateurs de l'ODD 4.....	27

Partie 2 : Conseils pratiques pour la mise en place de programmes sur l'égalité des genres dans et par l'éducation **29**

Section 4 : Intégration du genre lors de l'élaboration des programmes éducatifs	30
4.1 Intégration des questions de genre.....	30
4.1.1 Le marqueur pour l'égalité des genres.....	33
4.1.2 La budgétisation sensible au genre des programmes/projets.....	36
4.1.3 Les outils pour tenir compte des questions de genre dans différents domaines de l'éducation	37
4.2 Mise en place de programmes transformateurs du genre	38
4.2.1 Identifier le problème : collecter des données et réaliser une analyse de genre.....	39
4.2.2 Élaborer le programme.....	50
4.2.3 Suivre et évaluer les résultats des programmes éducatifs en matière de genre ..	55
Réflexions finales	62
Bibliographie	63
Annexe : Ressources pour inclure le genre dans les programmes des domaines d'action de l'UNESCO ..	65

Liste des figures, tableaux, encadrés et listes de vérification

Figures

Figure 1 : Les progrès accomplis en matière de parité entre les genres ont été inégaux selon les régions et les niveaux d'éducation	18	Figure 10 : Égalité des genres dans et par l'éducation	39
Figure 2 : Aperçu de la stratégie de l'UNESCO	20	Figure 11 : Cadre de la marginalisation dans l'éducation	41
Figure 3 : Théorie du changement de l'UNESCO	21	Figure 12 : Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, en fonction de la richesse, du lieu de vie et du genre, Iraq	44
Figure 4 : Le cycle d'intégration des questions de genre	30	Figure 13 : Enfants déscolarisés, Iraq	45
Figure 5 : Avantages de l'intégration des questions de genre	31	Figure 14 : Taux de déscolarisation, premier cycle du secondaire, Afghanistan	47
Figure 6 : Continuum du genre	32	Figure 15 : Sélection de stratégies pour améliorer l'égalité des genres dans et par l'éducation	50
Figure 7 : Marqueur pour l'égalité des genres	34	Figure 16 : Théorie du changement : Programme O ³ (Nos Droits, Nos Vies, Notre Avenir)	52
Figure 8 : Marqueur pour l'égalité des genres et niveau de budget	34	Figure 17 : Indicateurs de performance	57
Figure 9 : Étapes de la mise en place de programmes transformateurs du genre	38		

Tableaux

Tableau 1 : Indicateurs mondiaux relatifs à l'ODD 4 par organisation chargée du suivi et par niveau de classification	27	Tableau 3 : Analyse des goulets d'étranglement/barrières liés au genre	48
Tableau 2 : Indicateurs clés pour analyser le genre et l'éducation	42	Tableau 4 : Exemple de cadre de résultats	55
		Tableau 5 : Matrice d'analyse des parties prenantes	58

Encadrés

Encadré 1 : L'UNESCO et la diversité des genres	16	Encadré 7 : Comment utiliser l'indice de parité entre les sexes dans l'éducation	43
Encadré 2 : L'égalité des genres est un droit humain	17	Encadré 8 : Données quantitatives	44
Encadré 3 : L'UNESCO et le développement des capacités visant à faire progresser l'égalité des genres	19	Encadré 9 : Données qualitatives	47
Encadré 4 : Réseau de points focaux pour le genre	33	Encadré 10 : Considérations éthiques pour la protection des enfants et des groupes vulnérables	49
Encadré 5 : Feuille de résultats sur l'égalité des genres de l'équipe de pays des NU	37	Encadré 11 : Définitions relatives à la gestion axée sur les résultats	56
Encadré 6 : Partenaires pour l'éducation et l'égalité des genres	39		

Listes de vérification

Liste de vérification 1 : Le marqueur pour l'égalité des genres	36	Liste de vérification 4 : Élaboration des projets et des programmes	53
Liste de vérification 2 : L'analyse de genre	49	Liste de vérification 5 : Le suivi et l'évaluation des projets et des programmes	60
Liste de vérification 3 : L'évaluation des stratégies	50		

Liste des abréviations

BSG	Budgétisation sensible au genre
C4D	Communication pour le développement
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
FAWE	Forum des éducatrices africaines
FCDO	Ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (anciennement ministère britannique du Développement international, DFID)
GAR	Gestion axée sur les résultats
GEAP II	Plan d'action pour la priorité Égalité des genres, révision de 2019
GEM	Marqueur pour l'égalité des genres
GENIA	Réseau pour l'égalité des genres dans l'éducation en Asie-Pacifique
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement durable
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
IASC	Comité permanent inter-organisations
IESALC	Institut international pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes
IIEP	Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO
IIRCA	Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence
IOS	Service d'évaluation et d'audit
IPS	Indice de parité entre les sexes
ISE	Indice Institutions sociales et égalité femme-homme
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
LGBTIQ	Lesbienne, gay, bisexuel(le), transgenre, intersexe et queer
MICS	Enquête en grappes à indicateurs multiples
O³	Our Rights, Our Lives, Our Future (Nos Droits, Nos Vies, Notre Avenir)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
OSIEG	Orientation sexuelle, identité de genre et expression de genre
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
SIGE	Système d'information sur la gestion de l'éducation
SWAP	Plan d'action à l'échelle du système (UNCT-SWAP)
TdC	Théorie du changement
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UIL	Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie
UNCT	Équipe de pays des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNEVOC	Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WIDE	Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation

Introduction

L'égalité des genres est un droit fondamental de la personne et un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde durable, pacifique et prospère.

L'égalité des genres est l'une des deux priorités globales de l'UNESCO depuis 2008. Chacun au sein de l'UNESCO doit s'efforcer de concrétiser la priorité Égalité des genres.

Parvenir à l'égalité des genres dans et par l'éducation est une ambition majeure du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle est exprimée à travers l'Objectif de développement durable (ODD) 4 sur l'éducation et l'ODD 5 sur l'égalité entre les genres.

Pour assurer l'égalité d'accès à l'éducation et l'autonomisation dans et par l'éducation, une réflexion et une action transformatrices sont nécessaires. La Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025 oriente les programmes et les actions de l'UNESCO pour réaliser ces objectifs et promouvoir la priorité Égalité des genres.

Quel est le but de ce guide ?

Ce guide a été conçu pour renforcer la capacité individuelle et institutionnelle à intégrer de manière efficace l'égalité des genres aux programmes éducatifs.

Le genre a une incidence, dont nous ne sommes pas toujours conscients, sur la vie quotidienne des individus. Leurs attentes genrées et celles des autres influencent leurs choix. Elles structurent leurs relations avec les autres, ce qu'ils pensent devoir faire et ce qu'ils peuvent faire. Les structures de pouvoir genrées répartissent et influencent les rapports de force entre les genres, ce qui entraîne souvent des inégalités.

L'éducation représente un potentiel considérable pour remettre en cause et transformer les relations, normes et pratiques sociales déséquilibrées, notamment en ce qui concerne le genre, et pour faire accepter l'égalité des genres comme une valeur fondamentale et un droit humain. Ce guide vise à exploiter ce pouvoir transformateur de l'éducation.

À qui s'adresse-t-il ?

Ce guide a été préparé pour l'ensemble du personnel du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, notamment pour celles et ceux travaillant au Siège, dans les bureaux hors Siège/régionaux/multi-pays et dans les instituts, ainsi que pour les partenaires d'exécution. Il pourra s'avérer particulièrement utile aux points focaux pour le genre qui contribuent à intégrer de manière significative l'égalité des genres dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. Il pourra également servir à toutes les personnes qui s'intéressent à l'égalité des genres dans et par l'éducation, car il permet une meilleure compréhension des principes, outils, données et considérations diverses à prendre en compte pour concevoir des programmes transformateurs du genre dans le domaine de l'éducation.

Que contient-il ?

Ce guide fournit des outils d'orientation et opérationnels pour intégrer efficacement le genre à tous les programmes relatifs à l'éducation. La première partie donne une présentation succincte des concepts clés de l'égalité des genres dans et par l'éducation, et un aperçu de la manière dont l'égalité des genres dans l'éducation s'inscrit dans la vision de l'UNESCO et dans les objectifs fixés au niveau international. La deuxième partie fournit des conseils pratiques sur la manière d'intégrer l'égalité des genres aux programmes éducatifs, d'élaborer des programmes transformateurs et, enfin, de suivre et d'évaluer les résultats en matière de genre dans les programmes d'éducation.



Flickr - Banque d'images de la Banque mondiale. Formation professionnelle au soin du bébé, Chongqing, Chine. Li Wenyong / World Bank. Disponible sous licence CC BY-NC-ND 2.0.

Partie 1

Les concepts relatifs à l'égalité des genres et à l'éducation, et les engagements de l'UNESCO

Cette partie donne des explications sur les termes essentiels pour la réflexion sur l'égalité des genres et présente la vision de l'UNESCO en la matière. Elle explique également la manière dont le genre et la marginalisation sont abordés dans l'ODD 4.



Section 1 : Introduction à l'égalité des genres dans et par l'éducation

Avant d'examiner la manière de parvenir à l'égalité des genres dans et par l'éducation, il est important de garantir une compréhension commune des concepts utilisés pour parler du genre. Cette clarté conceptuelle est indispensable pour l'élaboration, la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des programmes. La section qui suit reprend des définitions de l'UNESCO et d'autres entités des Nations Unies.

1.1 Termes clés

1.1.1 Égalité des genres

L'**analyse de genre** est un exercice d'évaluation visant à comprendre les différences et similitudes entre femmes et hommes en ce qui concerne leurs expériences, leurs connaissances, leur situation, leurs besoins, leur accès aux ressources et leur contrôle de celles-ci, et leur accès aux fruits du développement et aux pouvoirs décisionnels. C'est une étape essentielle vers une planification et une programmation réactives et transformatrices en matière de genre (UNESCO, 2019a).

Autonomisation désigne le processus collectif et individuel visant à faire en sorte que femmes et hommes puissent prendre leur vie en main, définir leurs propres objectifs, acquérir des compétences, prendre confiance en eux, résoudre les problèmes et compter sur elles/eux-mêmes (UNESCO, 2019a).

Cisgenre (ou cissexuel) : terme utilisé pour décrire les personnes dont l'identité de genre et/ou l'expression de genre correspond au genre attribué à la naissance (UNESCO, 2015).

Les **données ventilées par sexe** sont des données collectées et présentées séparément pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Lorsque les données ne sont pas ventilées par sexe, il est plus difficile de repérer les inégalités réelles et potentielles (UNESCO, 2019a).

Égalité des genres désigne l'égalité entre femmes et hommes et entre filles et garçons sur les plans des droits, des responsabilités et des chances.¹ L'égalité

ne signifie pas que les femmes et les hommes sont identiques, mais que leurs droits, responsabilités et possibilités ne dépendent pas du fait qu'ils sont nés femmes ou hommes. L'égalité des genres implique la prise en considération des intérêts, des besoins et des priorités des femmes au même titre que ceux des hommes, et la reconnaissance de la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité des genres ne concerne pas seulement les femmes, elle est l'affaire de tous : filles, garçons, femmes et hommes.

L'égalité entre femmes et hommes est à la fois un droit humain et une condition préalable au développement durable axé sur l'être humain, ainsi qu'un indicateur de ce développement. Dans des conditions d'égalité des genres, femmes et hommes jouissent du même statut et ont des chances égales de réaliser pleinement leurs droits humains et leur potentiel afin de contribuer au développement politique, économique, social et culturel national, et d'en recueillir les bénéfices. La société accorde une valeur égale aux similitudes comme aux différences



Flickr - Banque d'images de la Banque mondiale. Remise des diplômes étudiants universitaires. Maxim Zolotukhin / World Bank. Disponible sous licence CC BY-NC-ND 2.0.

¹ Dans le présent document, la formulation « filles et garçons, femmes et hommes » est utilisée pour faciliter la lecture. Le but n'est pas d'exclure les personnes s'identifiant comme non binaires.

entre les femmes et les hommes et aux divers rôles qu'ils jouent (UNESCO, 2019a).

Équité entre les genres désigne le traitement juste des filles et des garçons, des femmes et des hommes. Les femmes ayant souvent été désavantagées historiquement, un traitement juste peut impliquer la mise en place de mesures temporaires permettant de rétablir l'égalité des genres. Par conséquent, l'équité est le moyen utilisé pour parvenir à l'égalité (UNESCO, 2019a).

Expression de genre désigne la manière dont les individus présentent leur genre au monde extérieur et la manière dont la société, la culture, la communauté et la famille perçoivent, influencent et essaient de façonner le genre de chaque individu. Le style vestimentaire, par exemple, peut être un élément de l'expression de genre qui est perçu comme plus féminin ou plus masculin (UNESCO, 2019b).



© UNESCO Bangkok/Pornpilin Smithweja

Le **genre** n'est pas la même chose que le **sexe**. Le **genre** désigne les relations et les rôles socialement construits, les traits de caractère, les attitudes, les comportements, les valeurs, l'influence et le pouvoir relatifs que la société attribue aux deux sexes de manière différenciée. Le genre ne fait pas simplement référence aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons, mais à la relation entre eux. Le **sexe**, en revanche, désigne les caractères biologiques différenciant les femmes et les hommes (UNESCO et al., 2021 ; UNESCO, 2019a).

L'**hétéronormativité** est l'idée biaisée selon laquelle l'hétérosexualité est l'orientation sexuelle normale ou par défaut (UNESCO, 2015).

Identité de genre désigne l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non à sa physiologie,

au sexe attribué à la naissance ou aux attentes sociales liées à chaque sexe (UNESCO, 2019b ; UNICEF et al., 2019).



Shutterstock/Linus Strandholm

LGBTIQ signifie lesbienne, gay, bisexuel(le), transgenre, intersexe et queer. **Lesbienne** désigne une femme qui éprouve une attirance sexuelle pour d'autres femmes et qui a relations intimes principalement avec des femmes. **Gay** désigne l'attirance sexuelle pour le même sexe, les relations sexuelles avec des personnes du même sexe et l'identité culturelle homosexuelle de manière générale. Ce terme est généralement associé aux hommes. **Bisexuel(le)** désigne une personne attirée à la fois par les hommes et par les femmes. **Transgenre** désigne une personne dont l'identité de genre diffère du sexe qui lui a été attribué à la naissance. **Intersexe** désigne une personne née avec des caractères sexuels, un appareil génital et/ou des chromosomes ne correspondant pas à la définition habituelle d'homme ou de femme. Une personne intersexe peut être hétérosexuelle, gay, lesbienne ou bisexuelle, et peut s'identifier en tant que femme, homme, les deux ou ni l'un ni l'autre. **Queer** renvoie à une expression de genre non binaire, fluide ou variable. C'est un terme générique utilisé pour désigner diverses identités sexuelles, dont les LGBTI ou les personnes en questionnement. Il est également utilisé par certaines personnes qui refusent de se donner une étiquette. Les personnes « en questionnement » sont celles qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre (UNESCO, 2020a ; UNESCO, 2019b ; UNESCO, 2016a).

Masculinités : identités masculines qui sont construites, produites et reproduites par la société. Les masculinités sont variables et peuvent changer à travers le temps et l'espace, au sein des sociétés et dans la vie. Elles sont liées aux relations et la société accorde souvent aux garçons et aux hommes

un certain pouvoir au seul motif que ce sont des garçons et des hommes (Kimmel et al., 2004).

Non-conformité au genre (ou non binaire) :

personnes qui ne se conforment à aucun des deux pôles des définitions binaires (masculin/féminin), ou qui expriment leur genre d'une manière qui diffère des normes communes (UNESCO, 2016a).

Les **normes de genre** sont des idées sur la manière dont les hommes et les femmes devraient se

comporter, autrement dit les attentes et les critères qui sont définis pour chaque genre dans différentes sociétés, cultures et communautés. Les individus assimilent ces « règles » dès le plus jeune âge, au début d'un cycle de socialisation et de construction de stéréotypes liés au genre qui se poursuit tout au long de la vie. Ainsi, les normes de genre deviennent non seulement les attentes des individus à l'égard des autres, mais également à l'égard d'eux-mêmes (UNICEF et al., 2019).

Encadré 1 : L'UNESCO et la diversité des genres

L'UNESCO reconnaît que la diversité des identités et des expressions de genre ne peut pas se limiter à un concept binaire femmes/hommes. Néanmoins, faute de systèmes efficaces et généralisés permettant de recueillir des informations sur ces aspects peu étudiés et souvent stigmatisés de la vie des personnes, l'Organisation évalue l'efficacité de ses activités liées au genre en s'appuyant principalement sur des données ventilées par sexe. L'UNESCO continuera de promouvoir des systèmes de collecte de données plus inclusifs qui recueillent des données sur les personnes ne s'identifiant pas comme des femmes ou des hommes, et sur les personnes dont l'orientation sexuelle n'est pas hétérosexuelle.

L'UNESCO soutient la mise en place de programmes pour garantir que les personnes ne soient pas victimes de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, réelles ou perçues. Le travail entrepris par l'UNESCO pour lutter contre la violence en milieu scolaire inclut, par exemple, la prise de mesures contre la violence fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre. L'UNESCO est déterminée à garantir à toutes les personnes la possibilité d'exercer leurs droits et de réaliser leur potentiel dans et par l'éducation (UNESCO, 2020a ; UNESCO, 2016a).

1.1.2 L'égalité des genres dans et par l'éducation

La parité des genres dans l'éducation désigne une quantité et une proportion égales de filles et de garçons scolarisés et achevant leurs études aux différents niveaux de l'enseignement (UNESCO, 2019c). L'**indice de parité entre les sexes (IPS)** mesure la parité des genres, c'est-à-dire le ratio filles/garçons ou femmes/hommes. La parité des genres dans l'éducation contribue à l'égalité des genres sans pour autant être suffisante (UNESCO, 2019d).

L'égalité des genres dans l'éducation signifie que le droit à l'éducation pour tous les apprenants, filles et garçons, femmes et hommes, est respecté de manière égale. Tous les apprenants ont les mêmes chances d'accès à l'apprentissage, aux ressources et aux protections, et tous les apprenants tirent de l'éducation des bénéfices égaux et bénéficient d'un traitement équitable (UNESCO, 2019c).

L'égalité des genres par l'éducation renvoie à l'idée que l'éducation a un rôle clé à jouer dans la résolution du problème plus vaste de l'égalité des genres. Les établissements d'enseignement peuvent promouvoir de nouvelles attitudes et de nouveaux modes de pensée, transformant la manière dont les personnes considèrent les rôles de genre traditionnels et permettant d'inspirer un changement durable à long terme. En outre, le fait d'atteindre les mêmes résultats pour les apprenants et les apprenantes peut permettre d'autonomiser toutes les personnes, quel que soit leur genre, pour qu'elles aient une vie meilleure (UNESCO, 2019c).

L'intégration des questions de genre dans l'éducation implique la prise en compte systématique de la dimension d'égalité des genres dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des interventions, afin de garantir

que les filles et les femmes, les garçons et les hommes bénéficient de manière équitable de ces

interventions, et qu'elles promeuvent donc l'égalité des genres (UNESCO, 2019d).

Encadré 2 : L'égalité des genres est un droit humain

Le travail de l'UNESCO suit une approche fondée sur les droits humains. L'égalité des genres est consacrée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948. En 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) qui définit la discrimination à l'égard des femmes et propose des mesures pour y mettre fin.

La *Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement* (1960) est le premier instrument international juridiquement contraignant intégralement dédié au droit à l'éducation. Elle interdit toute forme de discrimination, notamment fondée sur le sexe et promeut l'égalité des chances en matière d'éducation.

1.2 Les concepts de marginalisation et d'intersectionnalité

La marginalisation et l'intersectionnalité sont deux concepts clés liés à l'égalité des genres.

La marginalisation est le processus qui consiste à reléguer des personnes à une position de moindre importance, à les empêcher de faire pleinement partie de la société, d'exercer leurs droits ou d'accéder à des services dont d'autres peuvent profiter (UNICEF et al., 2019).

Si des parents disposant de peu de moyens décident d'envoyer leur fils à l'école au lieu de leur fille, il s'agit d'un exemple de marginalisation des filles.

L'intersectionnalité désigne la manière dont différentes formes de discriminations et de désavantages s'additionnent et se superposent. Il peut y avoir des intersections entre des caractéristiques telles que le genre, l'âge, le handicap, l'origine ethnique, le lieu de vie et le statut socio-économique, causant ainsi des désavantages et une marginalisation à plusieurs niveaux (UNESCO, 2020b).

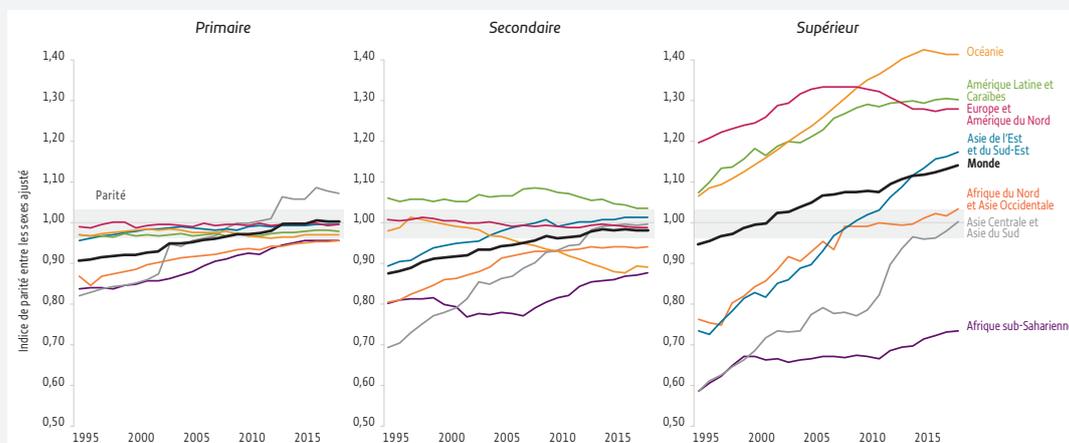
Voici un exemple d'intersectionnalité : en règle générale, dans les pays plus pauvres, l'intersection du genre et de la pauvreté empêche davantage les filles que les garçons d'accéder à l'éducation, en partie à cause des attentes sociales liées aux mariages précoces. Les mariages précoces peuvent être à la

fois une conséquence et une cause de grossesses précoces. Dans les deux cas de figure, ils amenuisent les chances pour les filles d'accéder à l'éducation. Cependant, dans les pays plus riches, l'intersection du genre et de la pauvreté tend à être un frein pour les garçons, en raison des attentes sociales qui exigent d'eux qu'ils entrent rapidement dans le monde du travail.

Cet autre exemple illustre l'importance de la marginalisation et de l'intersectionnalité : en moyenne, la parité dans l'éducation à l'échelle mondiale a été atteinte. Toutefois, si l'on examine les chiffres de plus près, le tableau qui se dessine est légèrement différent. La situation varie selon la région : par exemple, l'indice de parité entre les sexes pour l'Asie centrale et l'Asie du Sud a rapidement progressé tandis que l'Afrique subsaharienne a encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre la parité à tous les niveaux d'enseignement, et la disparité aux dépens des garçons s'accroît dans l'enseignement supérieur en Océanie, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes (voir *Figure 1*). Cela montre bien l'intersection entre le genre et le lieu de vie. La marginalisation touche les filles à tous les niveaux d'enseignement en Afrique subsaharienne et les garçons dans l'enseignement supérieur dans les régions citées.

Figure 1 : Les progrès accomplis en matière de parité entre les genres ont été inégaux selon les régions et les niveaux d'éducation

Indice de parité entre les sexes ajusté du taux brut de scolarisation, par région et niveau d'enseignement, 1995-2018



Source : UNESCO (2020b), p.10.

De nombreux pays ont encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre la parité : en 2018, le pourcentage de pays ayant atteint la parité entre les genres dans l'éducation était de 65 % dans l'enseignement primaire, de 51 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 24 % dans le second cycle de l'enseignement secondaire (UNESCO, 2020b : 1). Les filles ont tendance à être plus désavantagées dans les pays à revenu faible, tandis que les garçons le sont plus dans les pays à revenu intermédiaire supérieur.

La parité varie également dans les pays. Par exemple, dans 20 pays au moins, quasiment aucune jeune femme rurale pauvre n'a achevé le second cycle de l'enseignement secondaire (UNESCO, 2020b : 14). Afin de comprendre comment et pourquoi, il est important de réfléchir à l'interaction du genre avec d'autres facteurs de **marginalisation**, et donc à l'**intersectionnalité**.

Section 2 : L'UNESCO et l'égalité des genres

2.1 La vision de l'UNESCO en matière d'égalité des genres

L'égalité des genres est l'une des deux priorités globales de l'UNESCO, et fait donc partie intégrante du travail réalisé par l'Organisation dans le cadre de ses cinq programmes principaux. Ces efforts sont menés, au niveau organisationnel, par la Division pour l'égalité des genres du Cabinet de la Directrice générale mais aussi, dans le Secteur de l'éducation, par la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres de la Division pour l'éducation 2030.

Le *Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres : 2014-2021, révisé en 2019* (GEAP II) est un document clé présentant l'approche, les programmes et le travail de l'UNESCO pour promouvoir l'égalité des genres dans le cadre de ses cinq programmes principaux.

Selon ce Plan d'action, l'approche de l'UNESCO pour promouvoir l'égalité des genres se compose de deux parties : l'**intégration des questions de genre** et la **mise en place de programmes spécifiquement axés sur le genre**.

L'intégration des questions de genre implique de réfléchir aux implications de l'ensemble des politiques et des programmes pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes, et ce pendant toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre, d'évaluation et de suivi. Cela signifie de

“ intégrer pleinement les considérations relatives à l'égalité des genres dans les stratégies et les activités des programmes de l'Organisation, notamment l'aide à la formulation des politiques, les actions de sensibilisation, la recherche, le travail normatif, le développement des capacités, le suivi et l'évaluation, ainsi que toute autre forme d'assistance technique (UNESCO, 2019a, p. 19). ”

Le but des **programmes spécifiquement axés sur le genre** est d'agir sur des cas particuliers de discrimination ou d'inégalités en apportant un soutien ciblé. Parmi ceux de l'UNESCO, on peut citer, par exemple, le programme Nos Droits, Nos Vies, Notre Avenir (O³, Our Rights, Our Lives, Our Future, en anglais). Le programme O³ a pour but de fournir une éducation complète et de qualité à la sexualité

qui responsabilise les adolescents et les jeunes tout en leur donnant les capacités, les connaissances, les attitudes et les compétences nécessaires pour prévenir la transmission du VIH, réduire le nombre de grossesses précoces et non désirées et éliminer la violence fondée sur le genre.

Dans le domaine de l'éducation, le Plan d'action propose d'utiliser les deux méthodologies pour

“ remédier aux disparités de genre persistantes et... promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation à travers l'ensemble du système éducatif : dans les possibilités d'apprentissage (accès à l'apprentissage, promotion d'environnements d'apprentissage sûrs et propices à l'autonomisation), dans l'éducation en soi (contenus, contexte d'enseignement et d'apprentissage, modalités d'enseignement et évaluations) et par l'éducation (résultats de l'apprentissage, opportunités personnelles et professionnelles) (UNESCO, 2019a, p. 30). ”

Le GEAP II fournit également des informations sur les actions des autres secteurs de l'UNESCO visant à faire progresser l'égalité des genres.

Encadré 3 : L'UNESCO et le développement des capacités visant à faire progresser l'égalité des genres

L'ensemble du personnel de l'UNESCO doit suivre une formation obligatoire sur l'égalité des genres, organisée en ligne et en face à face. Associant connaissances théoriques et exemples, cette formation aide les membres du personnel de l'UNESCO à mieux intégrer les questions de genre dans leurs domaines d'expertise respectifs. Ce guide s'appuie sur cette formation et l'enrichit, afin de contextualiser l'égalité des genres dans et par l'éducation, mais aussi d'apporter un soutien ciblé pour la faire progresser.

Le guide est également une réponse à l'étude intitulée *Evaluation of the UNESCO Global Priority Gender Equality* qui a révélé une intégration insuffisante du genre dans les activités du programme. Elle recommandait de renforcer les capacités des membres du personnel afin d'améliorer l'élaboration et le suivi des projets ainsi que l'établissement de rapports.

2.2 La Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025

La *Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025* vise à guider encore davantage le travail de l'Organisation pour parvenir à l'égalité des genres dans et par l'éducation. La *Figure 2* fournit un aperçu de la vision, des objectifs stratégiques et des thématiques prioritaires de la Stratégie.

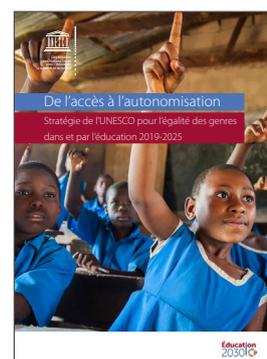


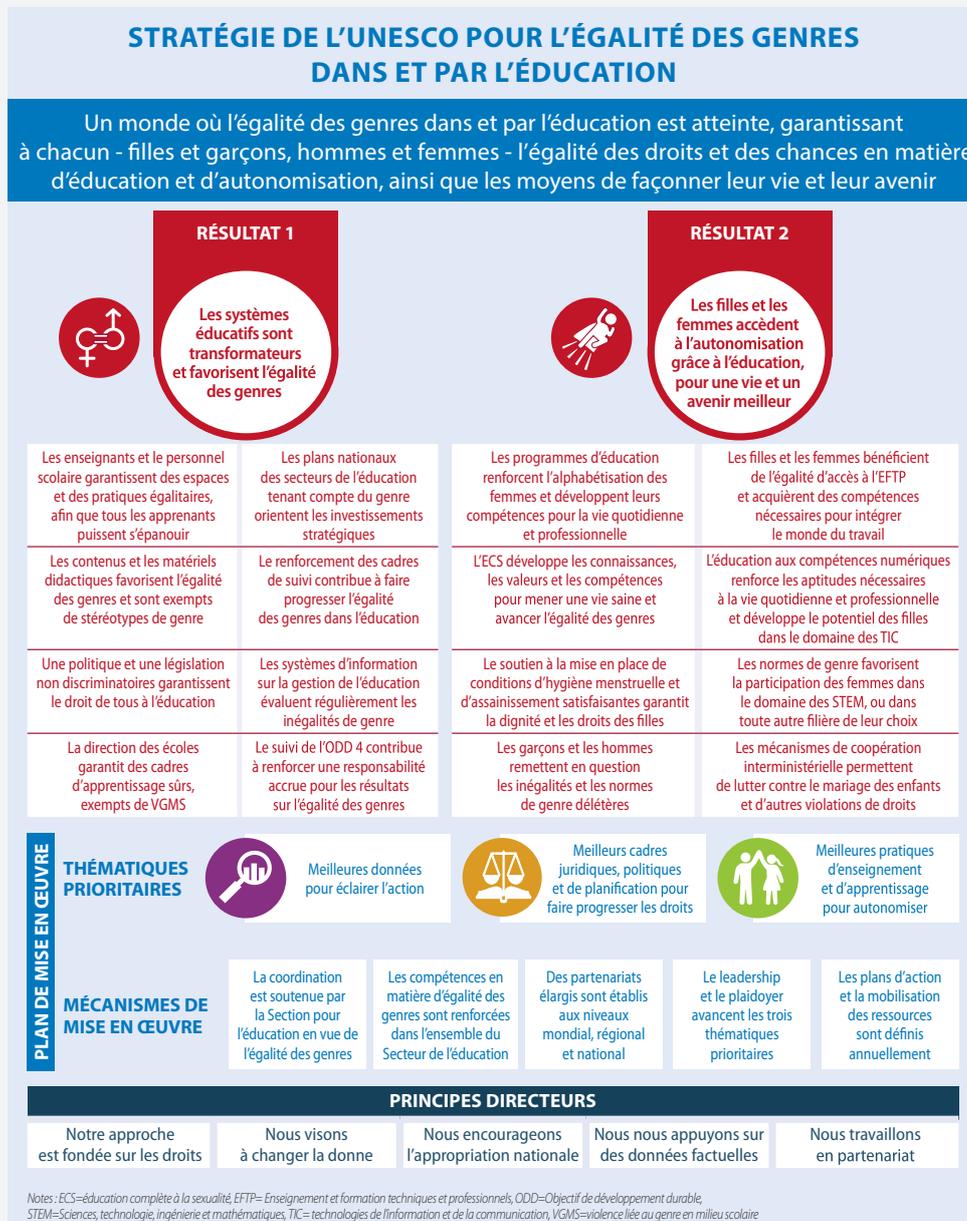
Figure 2 : Aperçu de la stratégie de l'UNESCO



Source : UNESCO (2019c), p.5.

La Stratégie s'inscrit dans la théorie du changement suivante :

Figure 3 : Théorie du changement de l'UNESCO



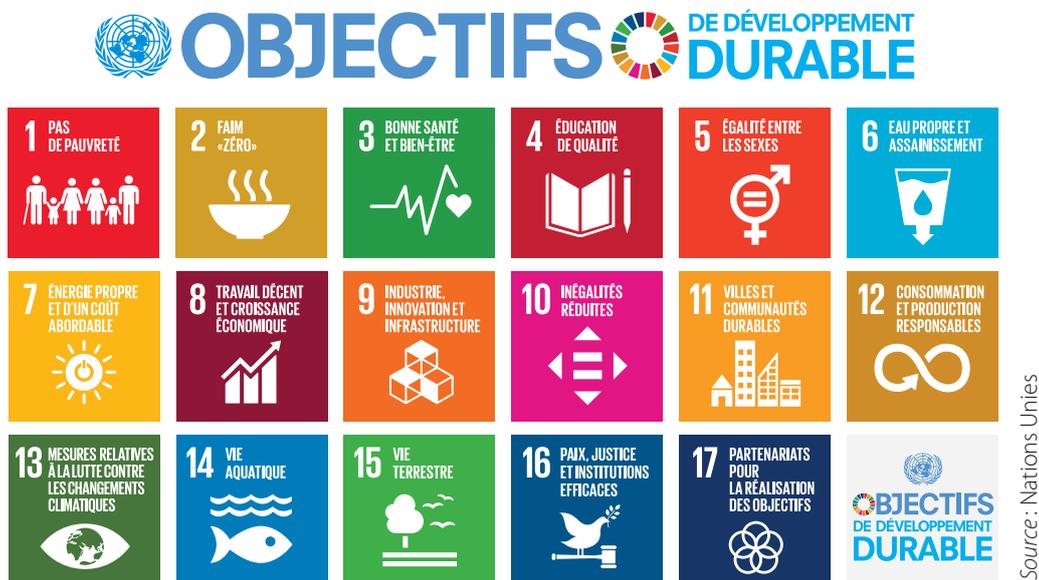
Source : UNESCO (2019c), p.9.

La mise en place de programmes axés sur le genre et l'éducation par l'UNESCO devrait permettre de mettre en œuvre cette Stratégie. L'initiative de l'UNESCO Son éducation, notre avenir, par exemple, contribue aux trois priorités thématiques de la Stratégie, car elle vise à générer de meilleures données et à accélérer les efforts en faveur de l'éducation des filles et des femmes en s'appuyant sur des engagements politiques et financiers ainsi que sur le leadership de ces dernières.

Ce guide porte principalement sur des solutions concrètes permettant l'intégration des questions de genre et la mise en place de programmes spécifiquement axés sur le genre dans toutes les thématiques prioritaires de la Stratégie. Ces solutions pourraient également être appliquées aux autres orientations stratégiques relatives au genre et à l'éducation.

Section 3 : Le genre et l'inclusion dans l'ODD 4

3.1 L'égalité des genres dans l'agenda mondial pour l'éducation



L'égalité des genres dans et par l'éducation n'est pas seulement une priorité pour l'UNESCO, mais également pour la communauté internationale.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les Nations Unies en septembre 2015, propose une vision large pour parvenir à l'égalité des genres. Il envisage « un monde où l'égalité des sexes soit une réalité pour chaque femme et chaque fille et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation aient été levés ». Il contient également l'engagement fort de « ne laisser personne de côté » (Nations Unies, 2015 : 4 et 1).

Dans ce cadre, la communauté internationale a pris l'engagement de mettre en œuvre 17 Objectifs de développement durable, notamment l'ODD 4 visant à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » et l'ODD 5 visant à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

L'ODD 4 inclut une cible portant explicitement sur l'égalité des genres, la cible 4.5, qui s'engage à « éliminer les inégalités entre les sexes dans

le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle ».

La *Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030*, qui ont été adoptés par la communauté internationale de l'éducation en 2015 à Incheon et à Paris, orientent la mise en œuvre de l'ODD 4.

L'égalité des genres est l'un des principes directeurs du Cadre :

“ L'égalité des sexes est inséparable du droit à l'éducation pour tous. Pour qu'elle devienne une réalité, il faut adopter une démarche fondée sur les droits qui garantisse aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, non seulement le même accès aux différents cycles d'enseignement, jusqu'à leur terme, mais aussi les mêmes possibilités de s'épanouir grâce à l'éducation (UNESCO, 2016b, p. 28). ”

L'action en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation permet donc de contribuer aux priorités de l'UNESCO et à celles de la communauté internationale dans son ensemble.

3.2 Agir sur le genre et la marginalisation dans le cadre des cibles de l'ODD 4



ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Pour élaborer des programmes qui permettent d'atteindre les cibles de l'ODD 4, il est important de les examiner dans un premier temps sous l'angle du genre, et de considérer les autres facteurs qui contribuent à la marginalisation ainsi que leur intersection avec le genre. Les exemples suivants illustrent la manière dont le genre, la marginalisation et leur intersection ont une incidence sur chaque cible de l'ODD 4 pertinente :



Cible 4.1

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Cette cible porte sur l'accès universel à une éducation de qualité qui débouche sur un apprentissage pertinent. Dans le monde, 258 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 17 ans n'étaient pas scolarisés en 2018 (ISU, 2019 : 1). La plupart des enfants les plus difficiles à atteindre ne sont jamais scolarisés, ce qui prouve qu'il est particulièrement important d'examiner les facteurs de marginalisation. Par exemple, l'intersection de la pauvreté, du lieu de vie et du genre peut avoir des conséquences importantes sur la scolarisation : en République démocratique populaire lao, le taux de déscolarisation le plus élevé pour les garçons a été constaté chez les garçons les plus pauvres vivant dans les zones rurales, tandis que le taux de déscolarisation le plus élevé pour les filles a été constaté chez les filles les plus pauvres vivant dans les zones urbaines (UNESCO, 2018a).



Cible 4.2

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité.

S'assurer que toutes les filles et tous les garçons soient préparés lors de leur entrée à l'école primaire représente une contribution importante pour la réduction des inégalités. Le genre peut être un facteur qui empêche les enfants d'accéder à l'enseignement, et des stéréotypes liés à l'aptitude à lire, écrire et compter peuvent avoir une incidence sur la qualité de l'éducation. Or, peu de pays sont attentifs à l'égalité des genres dans l'éducation et la protection de la petite enfance. En Australie, en Norvège et à Hong Kong (Chine), par exemple, les enseignants du préscolaire ont des attentes basées sur les normes de genre dans leur salle de classe (UNESCO, 2020b). Par exemple, ils impliquent davantage les garçons dans des jeux qui développent leur raisonnement scientifique. Il peut y avoir une intersection avec d'autres facteurs : la pauvreté, l'origine ethnique et le handicap peuvent avoir une influence sur les enfants et la possibilité de bénéficier de programmes d'éducation préscolaire. La pauvreté et les désavantages ont également un impact sur la santé des enfants, ce qui a une incidence sur leur capacité à apprendre.



Cible 4.3

D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Cette cible porte sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), notamment l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes. En 2018, le nombre de femmes dans l'enseignement supérieur était supérieur à celui des hommes dans 74 % des pays disposant de données (UNESCO, 2020b : 1). Toutefois, les femmes sont sous-représentées dans les matières STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques). En 2018, la part des femmes dans l'EFTP était de 42 % seulement (UNESCO, 2020b : 2). En 2017, dans plus de 120 pays, 25 % seulement des étudiants de l'enseignement supérieur dans les secteurs de l'ingénierie, de

l'industrie manufacturière et de la construction, et des technologies de l'information et de la communication (TIC) étaient des femmes (UNESCO, 2019e : 14). En ce qui concerne l'éducation des adultes, on constate des écarts entre les genres dans certains pays. En Estonie, Finlande, Lituanie et Suède, par exemple, les taux de participation des femmes dépassent ceux des hommes (UNESCO, 2020b).



Cible 4.4

D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Cette cible met l'accent sur l'apprentissage qui prépare les jeunes et les adultes à entrer dans le monde du travail. L'indicateur pour la cible 4.4 porte sur les compétences en TIC. Les filles se détournent souvent des études dans le domaine des TIC en raison des stéréotypes à propos des technologies qui seraient réservées aux garçons et aux hommes. Les résultats de

l'enquête 2018 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montrent que moins de 1 % des filles mais près de 8 % des garçons dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) souhaitent exercer un métier des TIC (OCDE, 2019 : 16).



Cible 4.5

D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

Cette cible concerne l'égalité des genres, l'équité et l'inclusion des groupes vulnérables. Elle s'appuie sur la ventilation des données par sexe pour assurer le suivi de l'égalité dans l'éducation. En 2017, pour 100 jeunes hommes, 70 jeunes femmes vivant dans des pays à revenu faible et 88 vivant dans des pays à revenu intermédiaire inférieur ont achevé le second cycle de l'enseignement secondaire. Cependant,



dans les pays plus riches, pour 100 jeunes hommes, 106 jeunes femmes vivant dans des pays à revenu intermédiaire supérieur et 107 vivant dans des pays à revenu élevé ont achevé le second cycle de l'enseignement secondaire (ISU et GEM, 2019 : 8). En étudiant l'intersectionnalité, on constate que les filles autochtones au Guatemala et au Mexique, par exemple, sont censées se marier et assumer des rôles domestiques, ce qui entrave leur éducation (UNESCO, 2020b). Les filles rohingyas déplacées au Bangladesh constituent un autre exemple. En l'absence d'opportunités d'apprentissage, elles sont davantage exposées au risque de mariage précoce, de trafic et de maltraitance (UNICEF, 2020).



Cible 4.6

D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

Cette cible porte sur la maîtrise fonctionnelle de la lecture, de l'écriture et du calcul. Parmi la population adulte analphabète dans le monde, 63 % étaient des femmes en 2018. La même année, pour 100 hommes adultes, moins de 80 femmes adultes savaient lire et écrire dans 12 pays, la plupart en Afrique subsaharienne. Il existe une intersection entre le genre et le handicap, ce qui crée des désavantages, et les femmes en situation de handicap sont particulièrement touchées. Au Mozambique en 2018, par exemple, 17 % seulement des femmes en situation de handicap savaient lire et écrire, contre 49 % des hommes en situation de handicap (UNESCO, 2020b : 2).



Cible 4.7

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Cette cible vise à mettre en évidence les efforts nécessaires pour intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation en vue du développement durable, y compris l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, à tous les niveaux de l'éducation, de l'éducation préprimaire à la formation des enseignants. Encore aujourd'hui, les matières liées à l'égalité des genres, notamment l'éducation complète à la sexualité, ne sont ni assez présentes dans l'enseignement ni suffisamment prises en compte lors de l'élaboration des programmes scolaires. En Argentine, par exemple, l'éducation à la santé sexuelle et reproductive est obligatoire, mais de nombreuses écoles religieuses refusent de la mettre en œuvre (UNESCO, 2020b).



Cible 4.a

Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.

Cette cible concerne les cadres d'apprentissage sûrs et accueillants pour tous, indépendamment du genre et du handicap. Le milieu scolaire doit être inclusif pour garantir que chacun puisse réaliser son potentiel. Or, de nombreuses écoles ne sont pas à la hauteur, notamment en ce qui concerne la prise en compte du genre. Des infrastructures médiocres et des cadres d'apprentissage peu sûrs en sont la cause principale. En 2016, à travers le monde entier, 335 millions de filles fréquentaient des établissements d'enseignement primaire et secondaire qui ne disposaient pas des installations nécessaires à l'hygiène menstruelle (UNICEF, 2019 : 27). Même lorsqu'il existe des installations, elles ne sont pas accessibles à tout le monde. D'après des données disponibles pour 2018, moins d'une école sur dix, où les installations sanitaires avaient été améliorées, disposait de sanitaires accessibles aux élèves en situation de handicap physique à El Salvador, aux Fidji, au Tadjikistan, en République-Unie de Tanzanie et au Yémen (UNESCO, 2020b : 4). Dans le monde entier, des millions de filles et de garçons font face à des violences de genre dans et aux alentours des écoles, ainsi qu'en ligne. Les filles sont plus souvent victimes de harcèlement verbal et sexuel, de violences et de mauvais traitements, tandis que les garçons sont plus susceptibles de subir des violences

physiques, notamment des châtimements corporels. Les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transgenres, intersexes et queers (LGBTIQ) sont souvent confrontés à des actes de violence à l'école. En 2017, aux États-Unis, par exemple, 24 % des élèves LGBTIQ ont déclaré avoir été victimes de harcèlement, contre 17 % des élèves hétérosexuels et cisgenres (UNESCO, 2020b : 61).

Cible 4.c



D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Cette cible porte sur le nombre adéquat d'enseignants qualifiés. L'enseignement est souvent considéré comme un métier féminin, mais il existe d'importantes disparités à différents niveaux et dans différents pays qui peuvent être influencées par des intersections avec d'autres facteurs de marginalisation. Par exemple, au sein des populations déplacées, des problèmes de sécurité et des tabous culturels peuvent avoir une incidence sur le nombre d'enseignantes disponibles : en 2016, 10 % seulement des enseignants du primaire dans le camp de Dadaab au Kenya étaient des femmes (UNESCO, 2019f : 5). En outre, les enseignantes sont souvent peu présentes dans les zones rurales, ce qui peut constituer un obstacle à la scolarisation des filles. En Allemagne, en 2019, 6,6 % seulement des personnes travaillant dans l'éducation et la protection de la petite enfance étaient des hommes. Dans un tel cas, ce sont les modèles masculins qui font défaut (UNESCO, 2020b : 53).

Les femmes sont en outre plus nombreuses que les hommes à enseigner dans le préprimaire, le primaire et le secondaire, mais le déséquilibre s'inverse lorsqu'il s'agit des postes d'encadrement et de direction dans l'éducation. Une analyse effectuée en 2018 et portant sur 35 pays, en majorité à revenu élevé et ayant pour la plupart participé en 2013 à l'Enquête internationale de l'OCDE sur l'enseignement et l'apprentissage, indiquait que la proportion de femmes à la tête d'établissements de premier cycle de l'enseignement secondaire était, en moyenne, inférieure de 18 points de pourcentage à celle des enseignantes (UNESCO, 2019e : 36).

Le Cadre d'action Éducation 2030 présente des stratégies pour progresser dans la mise en œuvre de ces cibles.

3.3 Ventilation par sexe des indicateurs de l'ODD 4

Comme indiqué précédemment, les cibles associées à l'ODD 4 portent principalement sur l'égalité des genres et incluent des mécanismes de suivi de la parité des genres. L'indicateur 4.5.1 impose un indice de parité entre les sexes et indique que tous les autres indicateurs doivent être ventilés par sexe lorsque cela est possible. D'autres indicateurs font

écho à cela en incluant des exigences en matière de ventilation par sexe (voir *Tableau 1*).

Il est possible de consulter ces données par pays et par année à l'aide de l'explorateur des données relatives à l'ODD 4 mis à disposition par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Tableau 1 : Indicateurs mondiaux relatifs à l'ODD 4 par organisation chargée du suivi et par niveau de classification

Indicateur	Organisation chargée de la mise en œuvre	Niveau
4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes : (a) en cours élémentaire ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe	ISU	III II
4.2.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe	UNICEF	III
4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	ISU	I
4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe	ISU	II
4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication, par type de compétence	ISU / UIT	II
4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes , urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés selon l'indicateur	UIS	I / II / III selon l'indicateur
4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe	ISU	II
4.7.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants	ISU	III
4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité ; b) l'Internet à des fins pédagogiques ; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques ; d) des infrastructures et du matériel adaptés aux élèves handicapés ; e) une alimentation de base en eau potable ; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes ; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'Initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]	ISU	II
4.b.1 Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation	OCDE	I
4.c.1 Proportion d'enseignants dans : (a) le préscolaire ; (b) le cycle primaire ; (c) le premier cycle du secondaire ; et (d) le deuxième cycle du secondaire qui ont suivi (avant leur entrée en fonction ou en cours d'activité) au moins les formations organisées à leur intention (en particulier dans le domaine pédagogique) qui sont requises pour pouvoir enseigner au niveau pertinent dans un pays donné	ISU	I

Remarques : Mis en gras par nos soins. Les niveaux de classification sont définis comme suit : Niveau I : indicateur clair sur le plan conceptuel, doté d'une méthodologie et de normes établies à l'échelle internationale, et pour lequel des données sont régulièrement produites par au moins 50 % des pays et de la population dans toutes les régions où il est pertinent. Niveau II : indicateur clair sur le plan conceptuel, doté d'une méthodologie et de normes établies à l'échelle internationale, mais pour lequel la production de données par les pays n'est pas régulière. Niveau III : l'indicateur ne dispose pas encore d'une méthodologie ou de normes établies à l'échelle internationale, mais l'élaboration ou la mise à l'épreuve d'une méthodologie/de normes est en cours (ou prévue).

Source : UNESCO (2018b), p.9.

Partie 2

Conseils pratiques pour la mise en place de programmes sur l'égalité des genres dans et par l'éducation

Cette partie fournit des outils pratiques pour la mise en place de programmes sur l'égalité des genres dans et par l'éducation, de l'intégration des questions de genre à la mise en place de programmes transformateurs du genre. Elle propose des conseils sur la manière d'effectuer une analyse de genre et de prendre en compte le genre dans la planification, le suivi et l'évaluation des programmes éducatifs.



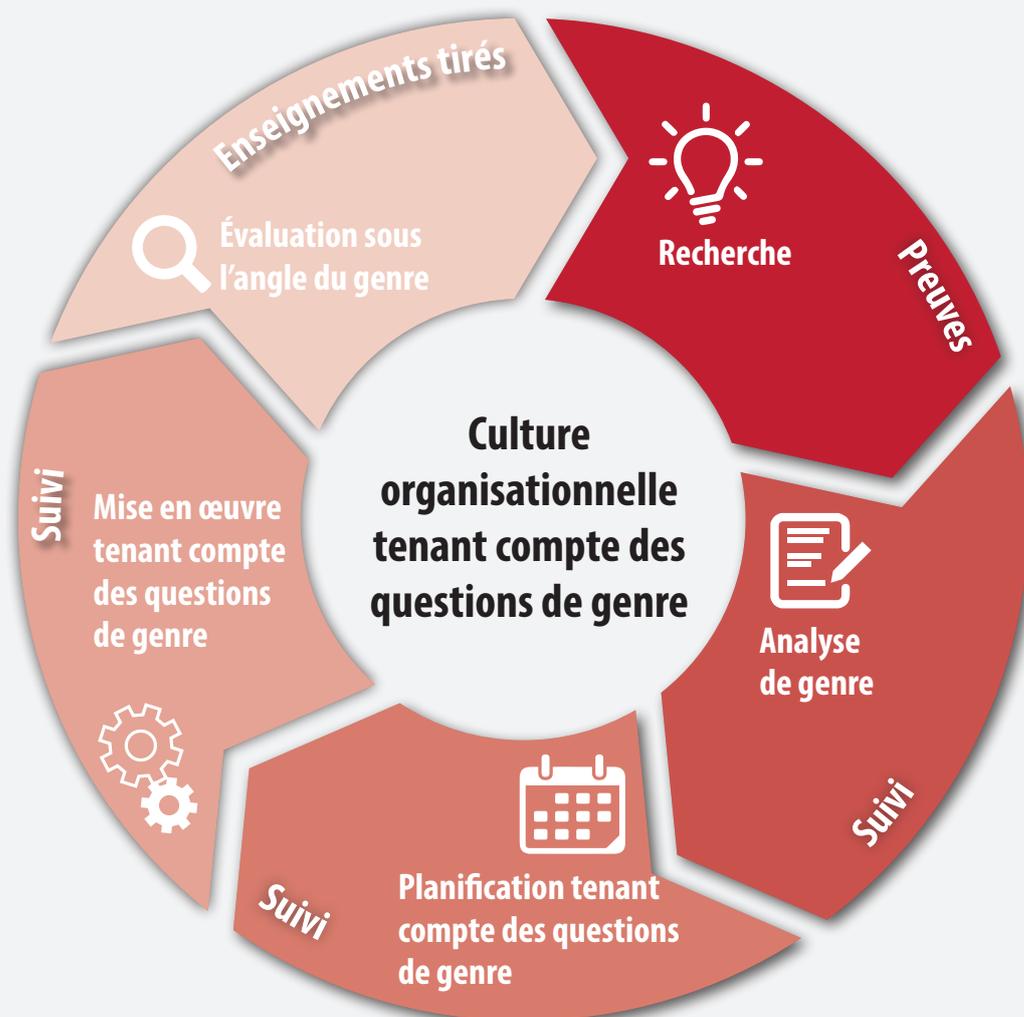
Section 4 : Intégration du genre lors de l'élaboration des programmes éducatifs

4.1 Intégration des questions de genre

Comme mentionné dans la **Section 2**, le *Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres : 2014-2021, révision de 2019* impose la promotion de l'égalité des genres en adoptant une perspective tenant compte du genre : elle consiste à réfléchir aux

implications des politiques et des programmes pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes, à chaque étape du cycle de planification et de gestion des programmes (voir *Figure 4*).

Figure 4 : Le cycle d'intégration des questions de genre



Source : Adapté de UNESCO (2019g), p.5.



Flickr - Banque d'images de la Banque mondiale. Élèves du lycée professionnel de Sisli, Istanbul, Turquie. Simone D. McCourtie / World Bank. Disponible sous licence CC BY-NC-ND 2.0.

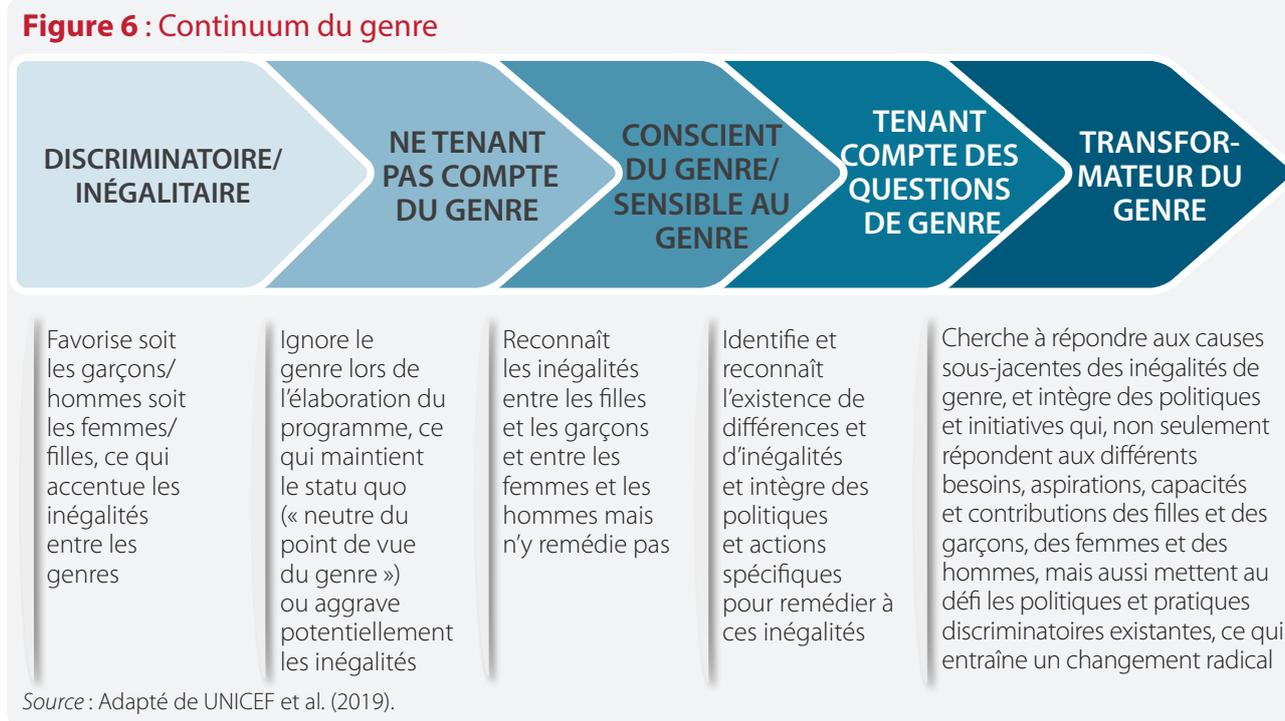
La prise en compte du genre rend les programmes relatifs à l'éducation plus efficaces. Elle permet d'avoir plus d'impact (voir Figure 5).

Figure 5 : Avantages de l'intégration des questions de genre



Source : Adapté de UNESCO (2019g), p.3.

Il existe différentes manières de prendre en considération les implications du genre, mais elles ne sont pas toutes complètement transformatrices. Un outil utile est le continuum du genre :



L'exemple suivant permet de comprendre comment différentes interventions pourraient s'inscrire dans le continuum du genre². Un gouvernement régional réalise une analyse de genre d'une situation donnée et s'aperçoit que les filles sont beaucoup moins nombreuses que les garçons dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. L'une des raisons principales est la pauvreté. D'autres facteurs jouent également un rôle : le fait que les tâches domestiques soient attribuées très fréquemment aux filles, dont les familles ont migré vers les zones urbaines de la région, et le fait que les normes de genre qui favorisent l'éducation des garçons soient prédominantes. Le gouvernement régional met en œuvre les interventions suivantes :

Discriminatoire

Le gouvernement a recours au mécanisme national de financement des infrastructures et construit davantage d'établissements d'enseignement secondaire. Cependant, cette intervention accroît les chances des garçons, plutôt que celles des filles, car le financement n'est pas destiné aux zones où les inégalités de genre sont les plus fortes et ne permet

absolument pas d'agir sur les normes sous-jacentes qui donnent la priorité à l'éducation des garçons.

Ne tenant pas compte du genre

Le gouvernement interdit le travail des enfants dans la région. Cependant, les filles ne vont pas davantage à l'école. Certaines familles deviennent même plus pauvres qu'avant car il leur manque le revenu que leurs filles percevaient en travaillant, et d'autres familles continuent d'envoyer leurs filles travailler illégalement, ce qui les expose à des mauvais traitements.

Sensible au genre

Le gouvernement met en œuvre une politique d'allocations en espèces pour l'éducation des filles et des garçons qui est soumise à conditions : les familles reçoivent une somme d'argent si les filles et les garçons vont à l'école. Les filles vont davantage à l'école, mais l'éducation des garçons continue d'être perçue comme plus importante. Par conséquent, de nombreuses familles continuent de faire travailler leurs filles.

² Cette section s'appuie en grande partie sur la source suivante : UNICEF, Centre pour l'éducation universelle de la Brookings Institution et Université de Californie à Berkeley. 2019. *e-Toolkit on gender equality in education*. New York, UNICEF.

Tenant compte des questions de genre

Le gouvernement lance plusieurs initiatives, notamment le versement soumis à conditions d'allocations en espèces pour l'éducation des filles et la construction d'écoles dans les zones où les disparités sont les plus élevées, ainsi que des activités de communication pour le développement (C4D) qui permettent de changer les normes de genre accordant plus d'importance à l'éducation des garçons qu'à celle des filles. Les garçons bénéficient de la multiplication des établissements scolaires, et les filles vont davantage à l'école.

Transformatrice du genre

Le gouvernement coopère avec des partenaires internationaux et nationaux pour élaborer un ensemble complet d'interventions conçues pour lutter contre des normes de genres néfastes. Une budgétisation sensible au genre est mise en place pour allouer des fonds à des zones où l'on trouve les filles les plus marginalisées. Des allocations et des bourses soumises à conditions permettent de rendre le travail domestique peu attractif. Des écoles sont construites dans les zones où l'on trouve les élèves les plus marginalisés, et des subventions sont accordées pour le transport. Des efforts sont déployés pour recruter des enseignantes afin que les filles aient des modèles à suivre, et les enseignants bénéficient de formations sur les pédagogies sensibles au genre. La C4D est mise en place dans les communautés et les écoles, permettant ainsi de sensibiliser les familles aux avantages de l'éducation des filles. Par conséquent, les

filles vont davantage à l'école et les normes de genre sur l'importance de l'éducation des filles sont directement remises en cause.

Encadré 4 : Réseau de points focaux pour le genre

L'UNESCO dispose d'un réseau de points focaux pour le genre qui vise à favoriser l'intégration des questions de genre et à renforcer la priorité Égalité des genres. Les points focaux pour le genre conseillent le personnel de l'UNESCO sur la manière d'intégrer les préoccupations liées à l'égalité des genres dans les programmes et les travaux.

4.1.1 Le marqueur pour l'égalité des genres

Plusieurs résolutions du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) ont appelé le système des Nations Unies, y compris ses agences, à instituer un marqueur permettant de contrôler la part des fonds consacrés aux activités visant à faire progresser l'égalité des genres³. Alors que les divers organismes utilisent différentes catégories d'échelles, des normes et des principes communs s'appliquent pour permettre de rendre des comptes à l'échelle du système des Nations Unies. C'est notamment le but de la note d'orientation *Gender Equality Marker Guidance Note*, élaborée en 2013 par l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUD).



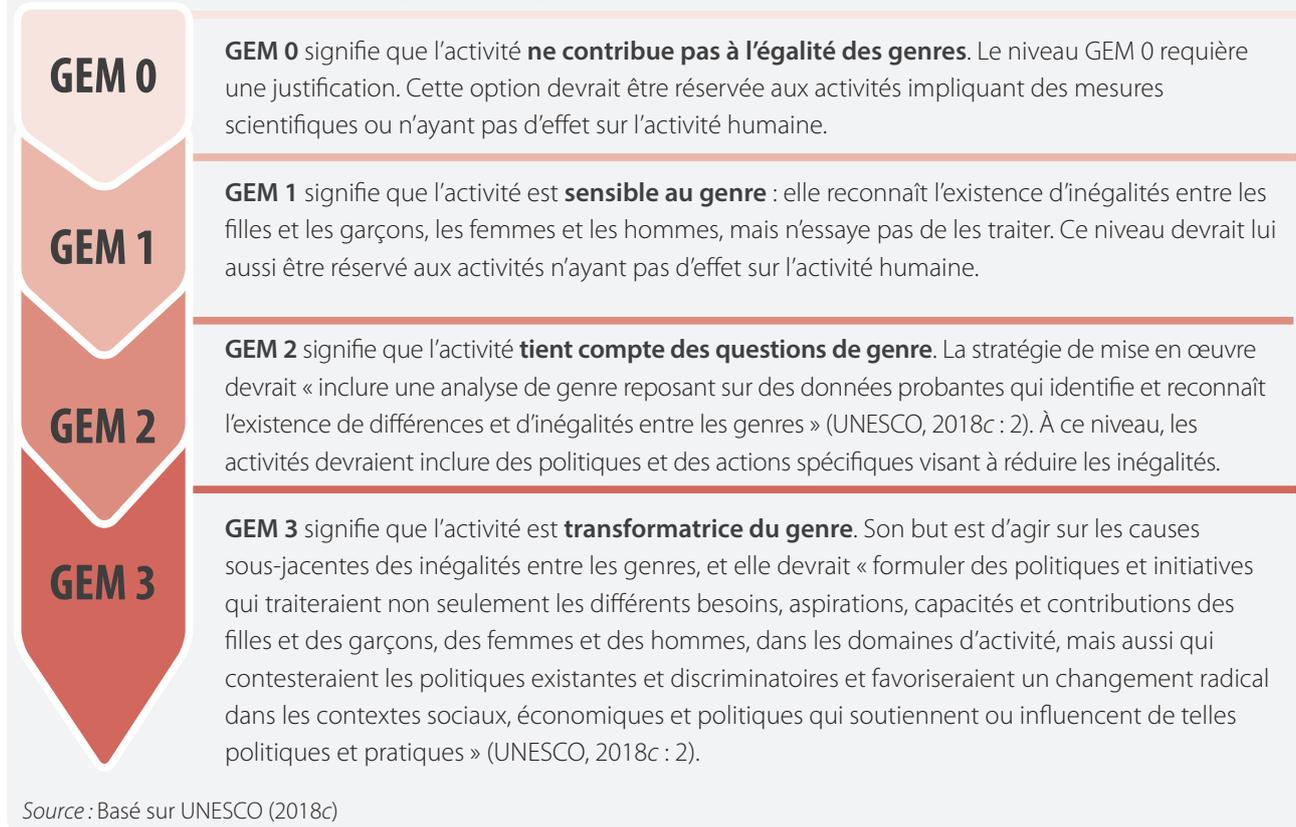
Ruslana Lurchenko/Shutterstock.com

3 Voir, par exemple, le paragraphe 14i de la résolution 2015/12 de l'ECOSOC.

Le marqueur pour l'égalité des genres (GEM) de l'UNESCO, mis à jour en 2018, est basé sur une échelle de quatre points. Au sein de l'UNESCO, l'utilisation du GEM est une obligation, et la majorité des activités doivent atteindre le niveau GEM 2 ou

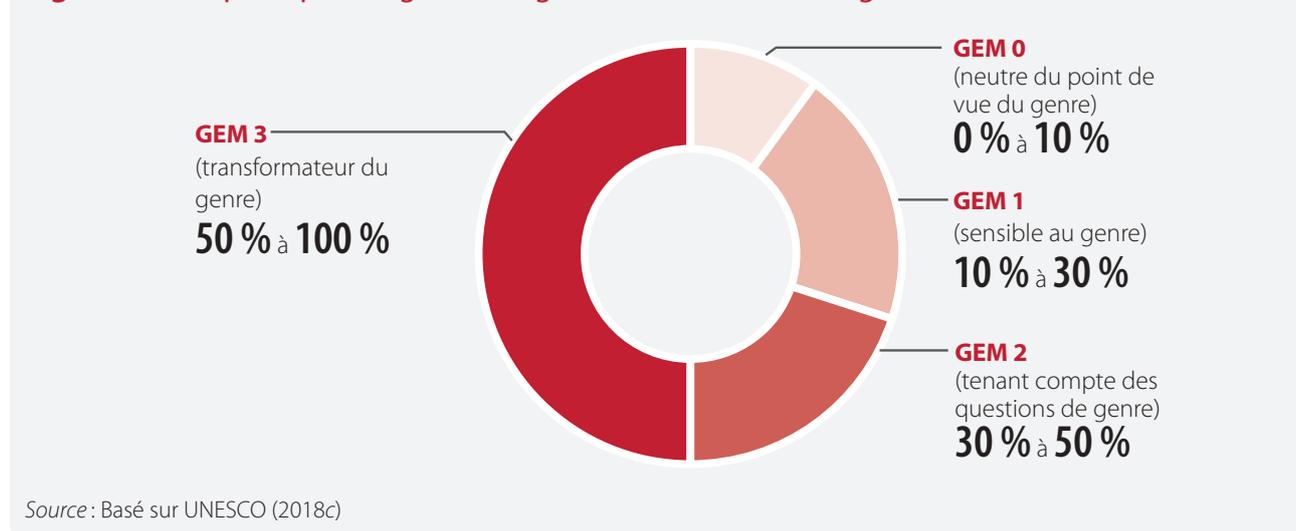
GEM 3. C'est un outil utile lors de l'élaboration des programmes, pour évaluer si les activités proposées sont transformatrices du genre. Il permet également de repérer si certaines possibilités n'ont pas été exploitées.

Figure 7 : Marqueur pour l'égalité des genres



Par le biais du système GEM, l'UNESCO a adopté un mécanisme de suivi des budgets pour faire de l'égalité des genres une priorité. Il s'agit du Système d'information sur les stratégies, les tâches et l'évaluation des résultats (SISTER) utilisé pour le suivi des activités des programmes et l'établissement des rapports. La part du budget automatiquement allouée à la priorité Égalité des genres est déterminée selon l'échelle suivante (UNESCO, 2018c) :

Figure 8 : Marqueur pour l'égalité des genres et niveau de budget



L'UNESCO souhaite que tous ses programmes et projets tiennent compte des questions de genre ou soient transformateurs du genre.

Les questions clés à poser lors de la planification d'un programme sont les suivantes :

- Quel est le niveau GEM le plus élevé qu'il est possible d'atteindre ? Au regard de l'analyse de genre, ce projet pourrait-il être transformateur du genre (GEM 3) ? Sinon, pourrait-il au moins tenir compte des questions de genre (GEM 2) ?
- D'après l'analyse de genre, quelles inégalités entre les genres doivent être prises en considération et résolues ?
- Comment garantir que le projet n'est pas discriminatoire ?
- Comment le projet peut-il aider à remédier aux inégalités entre les genres ?
- Comment le projet peut-il aider à promouvoir l'égalité des genres dans et par l'éducation, notamment en s'intéressant aux inégalités sous-jacentes ?

Voici un exemple fictif de projet GEM 2 porté par l'UNESCO :⁴

GEM 2

Dans l'État de Kwento, 85 % seulement des filles terminent le second cycle de l'enseignement secondaire, contre 98 % des garçons. Plusieurs facteurs expliquent ce taux d'abandon plus élevé chez les filles, notamment les mariages précoces, les grossesses précoces et non désirées et la pauvreté. Une famille pauvre préfère offrir une éducation aux garçons pour qu'ils soutiennent financièrement la famille à l'avenir.

L'un des résultats escomptés de ce projet est d'améliorer la scolarisation des filles pour que le même nombre de filles et de garçons terminent leurs études secondaires d'ici 2025. Pour y parvenir, l'UNESCO plaidera en faveur de politiques éducatives qui permettent aux filles de rester à l'école, notamment en fournissant une aide aux mères adolescentes, des installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) appropriées et des mesures garantissant la sécurité des filles dans l'école et aux alentours. Des actions seront également menées au niveau de la communauté, en la sensibilisant à l'importance de l'éducation des filles et en mettant en place des mesures incitatives, telles que des allocations en espèces pour encourager les familles à envoyer leurs filles à l'école.

Ce projet tient compte des questions de genre car il remplit les critères suivants :

- Analyse de genre fondée sur les preuves de l'existence d'inégalités entre les genres : données ventilées par sexe et analyse des causes de la discrimination
- Initiatives spécifiques, y compris concernant les politiques, pour réduire les inégalités
- Indicateur de résultat et de performance axé sur le genre.

Voici un exemple fictif de projet GEM 3 :

GEM 3

Outre les activités ci-dessus, l'UNESCO forme les enseignants à la pédagogie sensible au genre et renforce leurs capacités à fournir une éducation sexuelle. Cela permet d'intégrer des contenus relatifs à la prévention des grossesses et au mariage des enfants dans des programmes existants d'éducation sexuelle ou d'acquisition des compétences de la vie courante. Ce projet est aussi l'occasion d'avoir des discussions avec les parents et les chefs traditionnels et religieux à propos de l'importance d'une éducation complète à la sexualité. Il vise à changer les normes de genre néfastes en encourageant les communautés à soutenir les efforts déployés pour permettre aux filles de poursuivre leurs études, notamment en luttant contre les grossesses précoces et le mariage des enfants.



Flickr - Banque d'images de la Banque mondiale. ONU Femmes. La directrice générale visite un collège de filles à Abuja, au Nigeria. UN Women/Mariam Kamara. Disponible sous CC BY-NC-ND 2.0

⁴ Adapté de : UNESCO. 2020a. Égalité des genres à l'UNESCO. Cours en ligne. Paris, UNESCO

Ce projet est transformateur du genre car il remplit les critères suivants :

- Analyse de genre reposant sur des données probantes : données ventilées par sexe et analyse des causes de la discrimination
- Initiatives spécifiques, y compris concernant les politiques, pour réduire les inégalités
- Indicateur de résultat et de performance axé sur le genre
- Initiatives/politiques spécifiques pour cibler les causes profondes des inégalités.



Nije Salam/Shutterstock.com

Liste de vérification 1 : Le marqueur pour l'égalité des genres

Cette liste de vérification permet de déterminer le GEM d'un projet :

- L'analyse de la situation comporte-t-elle une analyse de genre reposant sur des données probantes ?
- Identifie-t-elle l'existence d'inégalités entre les genres ?
- Ce GEM est-il approprié au regard des informations fournies dans le projet (stratégie de mise en œuvre et cadre de résultats) ?
- Pour le GEM 2 : ce projet inclut-il des initiatives spécifiques, y compris concernant les politiques, pour réduire les inégalités entre les genres ?
- Pour le GEM 3 : ce projet inclut-il des éléments spécifiques qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités entre les genres ? Remet-il en cause des pratiques discriminatoires existantes ?



Source : Basé sur UNESCO (2020a).

4.1.2 La budgétisation sensible au genre des programmes/projets

La budgétisation sensible au genre désigne une analyse de « l'effet » des dépenses et des revenus réels sur les filles et les femmes par rapport aux garçons et aux hommes. Elle ne suppose pas d'établir un budget séparé pour les femmes et ne vise pas à augmenter seulement les dépenses permettant de traiter des problématiques spécifiques aux femmes. Au contraire, elle aide les planificateurs de programme à déterminer comment les stratégies doivent être adaptées et à identifier les domaines où les ressources doivent être allouées différemment pour réduire les inégalités (UNESCO, 2019d).

Concrètement, pour le programme ou le projet, cela signifie qu'il faut fournir les informations sur la part des dépenses totales destinées à des activités sur l'égalité des genres et la part des dépenses allouées aux besoins spécifiques des filles et des femmes, des garçons et des hommes.

Lors de l'établissement du budget pour un programme ou un projet, il est utile de se poser les questions suivantes⁵ :

- Le budget n'a-t-il aucun effet sur les inégalités entre les filles et les garçons et entre les hommes et les femmes ? Est-il neutre du point de vue du genre ?
- Réduit-il les inégalités entre les genres ?
- Augmente-t-il les inégalités entre les genres ?

⁵ Adapté de : UNESCO. 2019h. GENIA Toolkit. Tool 9: Gender-responsive budgeting in education policies. Bangkok, UNESCO.

Pendant la mise en œuvre du projet, les questions suivantes permettent de s'assurer du respect de l'égalité des genres :

- Qui a reçu quoi ?
- Le budget est-il dépensé de manière que les filles et les garçons et les femmes et les hommes en bénéficient comme prévu ?
- Le projet doit-il être réorienté ?

Après la mise en œuvre du projet, la question suivante peut être utile dans le cadre du suivi et de l'évaluation :

- Les dépenses ont-elles permis d'œuvrer en faveur de l'égalité des genres ?

Encadré 5 : Feuille de résultats sur l'égalité des genres de l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UNCT-SWAP)

Le *UNCT-SWAP Gender Equality Scorecard* est une évaluation normalisée des pratiques et de la performance concernant l'intégration des questions de genre au niveau des pays des Nations Unies, dont l'objectif est de garantir la responsabilisation et d'améliorer la performance des équipes de pays des Nations Unies. Même si elle ne porte pas spécifiquement sur l'éducation, elle inclut de nombreux exemples sur la manière d'évaluer les pratiques d'intégration des questions de genre dans l'éducation.

4.1.3 Les outils pour tenir compte des questions de genre dans différents domaines de l'éducation

Le Bureau régional de l'UNESCO à Bangkok a mis au point le guide intitulé *Gender in Education Network in Asia-Pacific (GENIA) Toolkit : Promoting Gender Equality in Education* qui regroupe des outils pour faciliter l'intégration des questions de genre. Les outils ont été conçus pour permettre une formation autonome des points focaux pour le genre, ainsi que des acteurs de l'éducation. Le guide contient actuellement 25 outils, et les suivants concernent l'intégration des questions de genre :



Outil 11 : 
L'intégration des questions de genre à tous les niveaux de l'éducation

Outil 12 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans l'éducation et la protection de la petite enfance

Outil 13 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans l'enseignement primaire et secondaire

Outil 14 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans les centres d'apprentissage communautaires

Outil 15 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels

Outil 16 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques

Outil 17 : 
Garantir l'égalité des genres dans les transitions scolaires

Outil 18 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans les programmes scolaires, les cours et le matériel pédagogique

Outil 19 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans l'éducation en situations d'urgence

Outil 20 : 
Lutter contre la violence de genre en milieu scolaire

Outil 21 : 
L'intégration de l'égalité des genres dans la formation et le développement professionnel des enseignants



4.2 Mise en place de programmes transformateurs du genre

L'intégration effective du genre lors de l'élaboration des programmes éducatifs nécessite de passer par trois étapes essentielles, indiquées dans la *Figure 9* : (1) collecter des données et réaliser une analyse de genre, notamment pour identifier les barrières et les goulets d'étranglement ; (2) identifier et évaluer les

stratégies et les interventions qui sont adéquates compte tenu du contexte et développer une théorie du changement ; et (3) suivre la mise en œuvre et évaluer les résultats en matière d'égalité des genres (UNICEF et al., 2019).

Figure 9 : Étapes de la mise en place de programmes transformateurs du genre

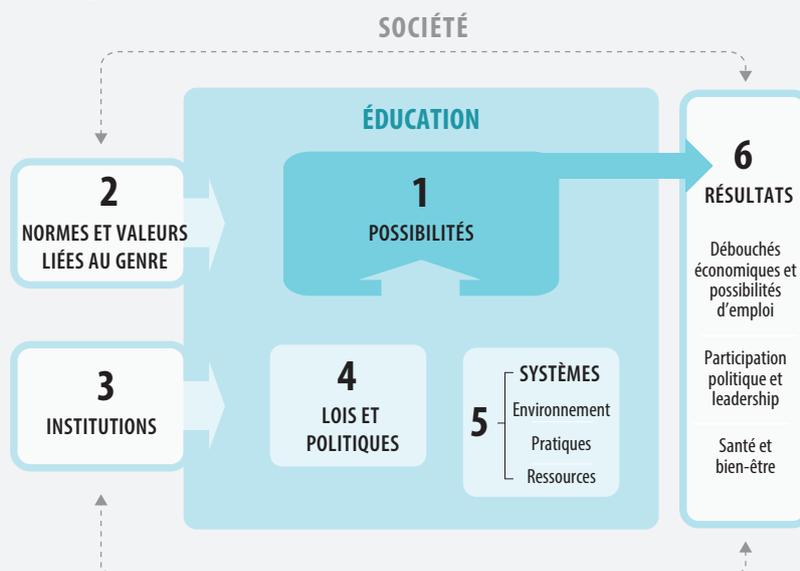


Une liste des ressources sur l'intégration du genre lors de la mise en place de programmes dans les domaines où l'UNESCO est active figure en annexe. Elle inclut des ressources sur les politiques et les législations tenant compte des questions de genre, la planification sectorielle de l'éducation tenant compte des questions de genre, l'alphabétisation et l'éducation non formelle, l'enseignement des STIM tenant compte des questions de genre, l'éducation complète à la sexualité et la violence de genre en milieu scolaire, entre autres thèmes pertinents.

Source : Basé sur UNICEF et al. (2019).

Pour que la mise en place de programmes transformateurs du genre soit un succès, il faut dialoguer avec toutes les parties prenantes de l'éducation : les familles, les professionnels du secteur, les communautés, les organisations de la société civile, le gouvernement à tous les niveaux et les organisations internationales. Fondamentalement, l'objectif de la mise en place de programmes transformateurs du genre est d'apporter des améliorations en matière d'égalité des genres au sein de la société. L'ensemble de l'écosystème qui y joue un rôle est représenté dans la *Figure 10*.

Compte tenu de la nature transversale de l'égalité des genres, pour que les programmes relatifs à l'éducation soient transformateurs du genre ils doivent souvent adopter une approche plus complète et multisectorielle englobant la santé, la protection et les secteurs connexes. Les programmes multisectoriels, comme le programme O³, sont représentatifs d'une telle approche.

Figure 10 : Égalité des genres dans et par l'éducation

Source : UNESCO (2019e), p.4. Équipe du Rapport GEM.

Encadré 6 : Partenaires pour l'éducation et l'égalité des genres

L'UNESCO travaille avec de nombreux partenaires pour promouvoir l'égalité des genres dans et par l'éducation. Les partenariats permettent de planifier et de mettre en œuvre des programmes, de développer des connaissances et de soutenir les États membres dans les efforts qu'ils déploient pour garantir des systèmes éducatifs transformateurs du genre. De tels partenariats doivent être stratégiques pour accroître l'impact et la visibilité des programmes de l'UNESCO et de ses partenaires, et contribuer ainsi à la réalisation de l'ODD 4 et de l'ODD 5.

La section « Partenariats » de la *Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025* présente quelques-uns des principaux partenaires de l'UNESCO.

4.2.1 Identifier le problème : collecter des données et réaliser une analyse de genre

Pour être efficace, les interventions en faveur du développement doivent reposer sur des données probantes et tenir compte du contexte. À cette fin, une analyse de la situation doit être réalisée. Une telle analyse sert de documentation de référence concernant la situation avant la mise en œuvre de l'intervention en question. Elle permet de faciliter une évaluation des avancées réalisées pendant la mise en œuvre sur la base de données probantes. En outre, c'est l'occasion de favoriser l'appropriation et la durabilité du projet en mobilisant et en impliquant de manière active et significative les parties prenantes clés, telles que les partenaires et les bénéficiaires.

L'élaboration de programmes ou de projets tenant compte des questions de genre ou transformateurs du genre est possible grâce à une analyse de genre reposant sur des données probantes, élément essentiel d'une analyse de la situation. Sans une solide analyse de genre, il n'est pas possible d'élaborer des politiques et des initiatives qui répondent aux divers besoins, aspirations, capacités et contributions des filles et des garçons, des femmes et des hommes (programmes tenant compte des questions de genre), ni de remettre en cause les politiques, pratiques et programmes existants et partiels ou discriminatoires, et de susciter un changement pour améliorer la vie de tous (programmes transformateurs du genre).

Une analyse de genre, telle que définie dans la version révisée de 2019 du *Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres*, est :



Un exercice d'évaluation visant à comprendre les différences et similitudes entre femmes et hommes en ce qui concerne leurs expériences, leurs connaissances, leur situation, leurs besoins, leur accès aux ressources et leur contrôle de celles-ci, et leur accès aux fruits du développement et aux pouvoirs décisionnels. C'est une étape essentielle vers une planification et une programmation réactives et transformatrices en matière de genre (UNESCO, 2019a, p. 75). »

Dans le domaine de l'éducation, cela correspond à une analyse critique de la manière dont le genre a une incidence sur les possibilités et les expériences éducatives des filles et des garçons, des femmes et des hommes, et leur capacité à mettre leur éducation en pratique. Une analyse de genre nous aide à comprendre le contexte dans lequel se trouvent les filles et les garçons, les femmes et les hommes marginalisés dans l'éducation et en dehors.

L'intégration d'une analyse de genre à l'analyse de la situation permettra d'élaborer des interventions qui répondent de manière équitable aux besoins des filles et des garçons, des femmes et des hommes, permettant ainsi de réduire les discriminations et de promouvoir l'égalité des genres. Cela permettra également de reconnaître et de remettre en cause les suppositions incorrectes et d'éviter d'exacerber des inégalités existantes par le biais de l'élaboration du programme.

L'exemple qui suit en est une bonne illustration. Au Guatemala, une analyse de genre a révélé que l'origine ethnique, la pauvreté et la ruralité se combinaient pour marginaliser les jeunes femmes autochtones et les exclure de l'éducation. Moins de 30 % des jeunes filles autochtones, pauvres et vivant en milieu rural fréquentaient une école secondaire en 2018. Cette catégorie de population représente la vaste majorité des 2 millions d'enfants du pays qui ne sont pas scolarisés. Plus de la moitié des jeunes femmes autochtones sont déjà mariées à 20 ans et deviennent mères à peu près au même âge. Le Fonds Malala de l'UNESCO pour le droit des filles à l'éducation a lancé un projet avec le Comité national

d'Alphabétisation et le ministère de l'Éducation pour répondre aux besoins, disponibilités et intérêts de ces filles. Les cours sont dispensés dans les langues autochtones et s'appuient sur la culture autochtone. Le projet a également pour objectif de renforcer les politiques éducatives pour garantir l'égalité des genres.

La réalisation d'une analyse de genre comprend six étapes :

- ÉTAPE 1** Formulation des questions clés auxquelles il faudra répondre
- ÉTAPE 2** Identification des indicateurs
- ÉTAPE 3** Examen des données quantitatives
- ÉTAPE 4** Examen des données qualitatives
- ÉTAPE 5** Réalisation d'une analyse des goulets d'étranglement/barrières liés au genre
- ÉTAPE 6** Vérification des données et des informations, identification des lacunes et consultations des parties prenantes.

4.2.1.1 Formulation des questions clés auxquelles il faudra répondre

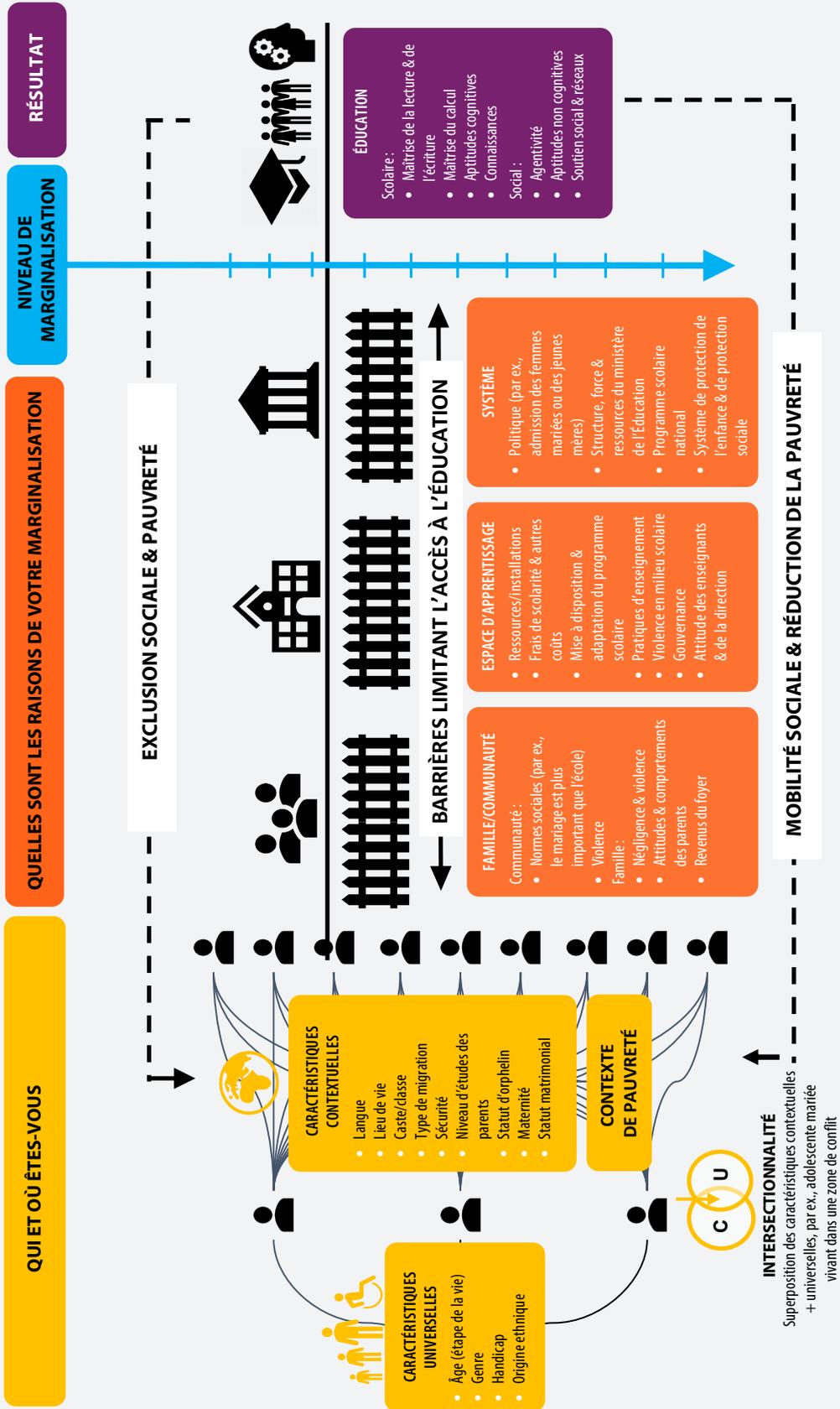
L'analyse de genre s'efforcera d'identifier qui est marginalisé et pourquoi. Pour faciliter la formulation des questions clés de l'analyse de genre, il est utile d'examiner les rôles et les responsabilités des filles et des garçons, des femmes et des hommes ; d'analyser les raisons pour lesquelles leur accès à des avantages, des ressources et des possibilités diffère ; et de déterminer la manière dont le pouvoir et la prise de décisions sont générés, et si les filles et les garçons, les femmes et les hommes partagent les mêmes besoins, priorités et perspectives. Les questions dépendront du contexte spécifique de l'intervention prévue (UNGEI, 2012).

L'outil *Girls' Education Challenge* du ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement⁶ (FCDO) pour l'éducation des filles marginalisées peut faciliter l'examen des facteurs qui influencent la marginalisation, les barrières à l'éducation qu'ils révèlent et les résultats souhaités (voir *Figure 11*).

⁶ Anciennement ministère britannique du Développement international (DFID).

Figure 11 : Cadre de la marginalisation dans l'éducation

Cadre de la marginalisation dans l'éducation



Source : FCDO (2018), p.8.

Qui sont les groupes cibles et où sont-ils :

cette partie de l'outil facilite l'identification des caractéristiques de l'identité sociale à l'aide de données quantitatives faciles à obtenir (voir la Section 4.2.1.3). Il peut s'agir de caractéristiques universelles qui sont communes à toutes les sociétés, telles que le genre et l'âge. En outre, il existe des caractéristiques qui sont propres à un contexte, telles que la langue et la situation géographique. Enfin, il existe des caractéristiques intersectionnelles qui se superposent et s'additionnent, telles que le genre et le handicap. L'étape suivante consiste à définir les groupes cibles de l'intervention prévue. Cela implique la segmentation des données, par exemple, en répartissant les filles dans des sous-groupes, tels que « filles vivant dans la pauvreté » (DFID, 2018).

Voici un exemple d'identification des caractéristiques de l'identité sociale : le genre d'une personne peut être une caractéristique universelle. Son lieu de vie peut être une caractéristique contextuelle. L'intersection de ces deux caractéristiques peut décrire une fille vivant dans un camp de réfugiés. Ces caractéristiques peuvent servir à identifier les groupes cibles de l'intervention, par exemple, les adolescentes déplacées en raison d'un conflit.

Quelles sont les raisons de leur marginalisation :

une fois les groupes cibles déterminés, les barrières auxquelles ils doivent faire face en matière d'éducation peuvent être identifiées. La Figure 11 fournit une première liste non exhaustive de barrières. Une analyse des goulets d'étranglement/barrières liés au genre (voir la Section 4.2.1.5) aide à réfléchir aux stratégies et activités permettant de faire tomber les barrières existantes (DFID, 2018).

Résultats de l'éducation : enfin, les résultats attendus de l'intervention peuvent être définis. Les compétences scolaires et sociales en font partie (DFID, 2018).

4.2.1.2 Identification des indicateurs

Pour comprendre la situation de l'égalité des genres dans et par l'éducation dans le contexte auquel est destiné le projet ou le programme, il peut être utile de consulter les indicateurs sur lesquels des données sont collectées régulièrement à l'échelle mondiale. Ces indicateurs examinent (1) les possibilités en matière d'éducation et (2) les normes, les institutions, les lois, les politiques et les systèmes. Ils peuvent inclure (entre autres) les indicateurs figurant dans le Tableau 2. L'indice de la parité entre les sexes est un concept important pour ces indicateurs (voir Encadré 7).

Tableau 2 : Indicateurs clés pour analyser le genre et l'éducation

1. Possibilités d'éducation	
a. IPS pour le taux brut de scolarisation (préprimaire, primaire, secondaire et supérieur)	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux brut de scolarisation, par niveau
b. IPS pour le taux d'achèvement (primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire)	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, par niveau (Source : analyse des enquêtes menées auprès des ménages par l'équipe du Rapport GEM)
c. IPS pour l'atteinte d'un niveau d'aptitude minimal en lecture et en mathématiques (fin du primaire et fin du premier cycle du secondaire)	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau d'aptitude minimale en lecture et en mathématiques
d. % de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur	Pourcentage de femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans a) les technologies de l'information et de la communication et b) les secteurs de l'ingénierie, de l'industrie manufacturière et de la construction

2. Normes, institutions, lois, politiques et systèmes

a. % d'adultes estimant que les études universitaires sont plus importantes pour les garçons que pour les filles
Pourcentages des adultes étant d'accord ou tout à fait d'accord avec le principe qui décrète que les études universitaires sont plus importantes pour les garçons que pour les filles (Source : World Values Survey)
b. IPS pour les adolescents participant aux tâches ménagères
Pourcentage des adolescents âgés de 10 à 14 ans qui, pendant la semaine de référence, ont consacré au moins 21 heures de travail non rémunéré aux tâches ménagères, indice de parité entre les sexes ajusté (Source : UNICEF)
c. % de femmes, taux de mariages précoces
Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans (Source : UNICEF)
d. % de femmes, taux de grossesses précoces
Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans (Source : UNICEF)
e. Niveau de discrimination liée au genre selon l'indice Institutions sociales et égalité femme-homme (ISE)
Indice Institutions sociales et égalité femme-homme (ISE) (Source : OCDE)
f. % des écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité (primaire et premier cycle du secondaire)
Pourcentage des écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité, par niveau
g. IPS pour les élèves victimes de harcèlement
Pourcentage d'élèves victimes de harcèlement, indice de parité entre les sexes ajusté
h. % d'enseignantes (primaire et secondaire)
Pourcentage d'enseignantes, par niveau
i. Écart entre la proportion de femmes dans le corps enseignant et la proportion de femmes chefs d'établissement (points de pourcentage)
Écart entre la proportion d'enseignantes dans le premier cycle du secondaire et la proportion de femmes chefs d'établissement (Source : Enquête TALIS de l'OCDE et sources nationales)
j. % des établissements d'enseignement secondaire de premier cycle dépourvus d'équipements sanitaires
Pourcentage des établissements d'enseignement secondaire de premier cycle dépourvus d'équipements sanitaires

Remarque : sauf mention contraire, l'ISU est la source utilisée.

L'annexe de chaque Rapport sur l'égalité des genres du Rapport mondial de suivi sur l'éducation fournit un bilan annuel de ces indicateurs pour tous les pays pour lesquels des données sont disponibles.

Encadré 7 : Comment utiliser l'indice de parité entre les sexes dans l'éducation

Comme mentionné précédemment, la parité des genres est mesurée à l'aide de l'**indice de parité entre les sexes (IPS)**. Un indice de parité entre les sexes mesure le ratio filles/garçons ou femmes/hommes.

Un indice de parité entre les sexes indique si les filles ou les garçons sont désavantagés. Un IPS inférieur à 0,97 signifie que les filles sont désavantagées. Un IPS compris entre 0,97 et 1,03 signifie que la parité des genres est atteinte. Un IPS supérieur à 1,03 signifie que les garçons sont désavantagés. Au Belize, par exemple, l'IPS pour le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire était de 1,15 en 2016, selon les données de l'ISU. Cela signifie que les garçons sont nettement désavantagés.

Même si l'IPS est une mesure initiale utile pour se faire une idée des inégalités dans l'éducation, il a également ses limites. Par exemple, il peut y avoir deux raisons pour qu'un IPS relatif aux résultats d'apprentissage passe de 0,7 à 1,0 (sans que la population ne change) : le taux d'achèvement pour les filles s'est amélioré et les filles et les garçons bénéficient du même apprentissage, ou alors le taux d'achèvement pour les garçons a diminué et celui des filles est resté le même. La seconde raison serait, bien évidemment, peu souhaitable.

Source : Basé sur UNICEF et al. (2019).

4.2.1.3 Examen des données quantitatives

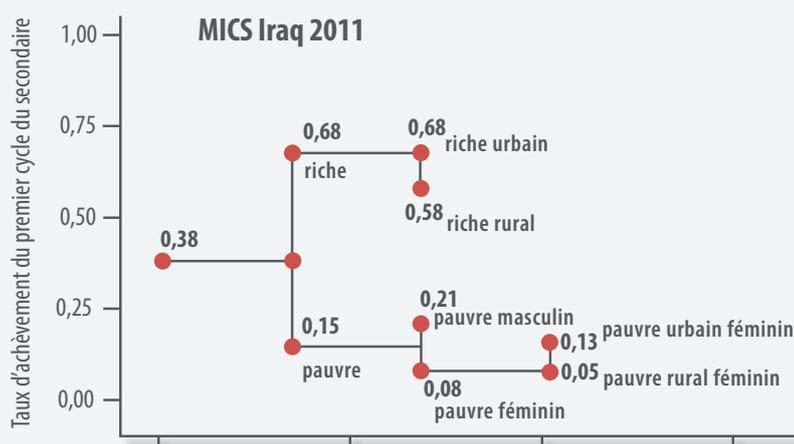
Une fois les indicateurs identifiés, la collecte de données et d'informations peut commencer. Les premières données à examiner sont **quantitatives** (voir Encadré 8).

Encadré 8 : Données quantitatives

Les données quantitatives concernent des informations statistiques mesurables. En examinant les statistiques quantitatives à différents moments et pour divers indicateurs, il est possible d'identifier des schémas de marginalisation dans l'éducation.

La ventilation des données révèle parfois des facteurs qui touchent des groupes spécifiques de filles et de garçons, de femmes et d'hommes. Cela permet d'identifier les personnes les plus marginalisées. La *Figure 12* montre les estimations concernant l'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire (parmi les apprenants âgés de 17 à 19 ans) en Iraq, d'après une enquête menée auprès des ménages. De gauche à droite, chaque nœud est divisé en fonction de la dimension d'équité (genre, lieu de vie et richesse) qui représente l'écart suivant le plus élevé concernant l'achèvement. « Riche » et « pauvre » font référence au quintile supérieur et inférieur de la pyramide de répartition des richesses parmi les ménages.

Figure 12 : Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, en fonction de la richesse, du lieu de vie et du genre, Iraq



Source : Bilal Barakat, équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, UNESCO. Données de l'UNICEF (2011).

Cette ventilation des données permet d'obtenir des informations très pertinentes. Le graphique montre que le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire est faible de manière générale. Il montre que les enfants pauvres sont beaucoup moins susceptibles d'achever leur enseignement secondaire que les enfants riches. Les filles pauvres sont moins susceptibles d'achever leur scolarité que les garçons pauvres. Le lieu de vie est un facteur qui aggrave les désavantages subis par les filles dans l'éducation. Les filles pauvres en milieu rural sont donc le groupe le plus marginalisé. Si l'on tient uniquement compte de la moyenne nationale du taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, toutes ces inégalités restent cachées.

Des données ventilées par sexe, par origine ethnique ou par d'autres facteurs de marginalisation peuvent être obtenues auprès de diverses sources nationales et internationales, parmi lesquelles :

- **Les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) :** les organes nationaux, tels que les ministères de l'Éducation, utilisent les SIGE pour collecter et analyser les informations administratives à différents niveaux. Ces informations peuvent être mises à jour chaque année et ventilées par région et par sexe.
- **Les recensements nationaux :** les données des recensements de la population peuvent fournir des informations démographiques, telles que l'âge, le sexe et le lieu de vie, et

peuvent également inclure des statistiques sur l'alphabétisation et le niveau d'études.

- **La Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation (WIDE) de l'UNESCO** : la base de données WIDE regroupe des informations sur les disparités dans l'éducation pour mettre en évidence l'influence de plusieurs facteurs, tels que le genre, l'origine ethnique et le lieu de vie, sur l'accès à l'éducation et le niveau d'études. Elle inclut des données issues des enquêtes démographiques et de santé de l'Agence des États-Unis pour

le développement international (USAID), des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), d'autres enquêtes nationales menées auprès des ménages et d'évaluations de l'apprentissage de plus de 160 pays.

Il est possible d'effectuer dans cette base des recherches par pays ou par indicateur pour trouver des données ventilées sur différentes mesures. Vous trouverez ci-dessous l'exemple d'une entrée de la base de données WIDE sur les enfants déscolarisés en Iraq, ventilée par sexe :

Figure 13 : Enfants déscolarisés, Iraq



Source : La Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation (WIDE), <https://www.education-inequalities.org>, 12 novembre 2021.

Cette entrée montre que 13 % des filles et 7 % des garçons en âge d'aller à l'école primaire sont déscolarisés, et que les informations sont issues de l'enquête MICS de l'UNICEF pour l'année 2011.

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et UIS.Stat : l'ISU, l'agence officielle de l'UNESCO pour les statistiques, produit des données comparables au niveau international sur un large éventail d'indicateurs sur l'éducation qui peuvent être explorées par thème ou du pays sur son site. L'ISU a également créé le portail UIS.Stat qui met à disposition les données de l'ISU les plus demandées sous forme de tableau, ventilées par sexe et consultables pour chaque pays. Les données pertinentes sont accessibles en choisissant l'option **Suivi national** ou **Cibles de l'ODD 4**.

Voici un exemple de résultats issus de UIS.Stat (via l'option Suivi national) concernant l'espérance de vie scolaire au primaire pour les filles au Tchad :

Indicateur	Espérance de vie scolaire au primaire, féminin (années)				
Temps	2015	2016	2017	2018	2019
Pays					
Tchad	4.82	4.60	4.12	4.78	4.75

Les résultats montrent qu'en 2019, au Tchad, l'espérance de vie scolaire au primaire pour les filles était de 4,75 années.

Le tableau ci-dessous montre que l'espérance de vie scolaire au primaire pour les garçons était de 6,12 années et donc bien plus élevée.

Indicateur	Espérance de vie scolaire au primaire, masculin (années)				
Temps	2015	2016	2017	2018	2019
Pays					
Tchad	6.32	6.01	5.45	6.17	6.12

L'option Cibles de l'ODD 4 permet de consulter les indices de parité pour la cible 4.5. L'indice de parité entre les sexes pour le taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire au Belize, par exemple, était de 1,15 en 2016.

Objectifs de développement durable ¹ : 4.1.2 Taux d'achèvement, 1er cycle de l'enseignement secondaire par sexe et milieu de résidence

Personnaliser Exporter Graphiques							
Indicateur	Taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire, indice de parité entre les sexes ajusté (IPSA)						
Temps	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pays							
Belize	..	1.15

L'ISU dispose également d'une page réservée à la visualisation des données.

Des données ventilées par sexe, origine ethnique ou d'autres facteurs de marginalisation peuvent être obtenues par domaine. Par exemple, les sources suivantes fournissent des données utiles sur les **résultats d'apprentissage** :

- Les évaluations spécifiques à chaque pays, portant notamment sur les résultats des examens nationaux.
- Les évaluations régionales, telles que le Southern and Eastern Africa Consortium for Measuring Educational Quality (SACMEQ), le Southeast Asia Primary Learning Metrics (SEA-PLM) et le Pacific Islands Literacy and Numeracy Assessment (PILNA).
- Les résultats des examens régionaux, tels que le Caribbean Secondary Education Certificate examination (CSEC).
- Les évaluations internationales des élèves, telles que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou le Progress in International Reading Literacy Study (PIRLS) et le Trends in International Mathematics and Science Study de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA).
- Les évaluations à grande échelle menées par les citoyens, telles que le Annual Status of Education Report en Inde et au Pakistan.

Des données sur les **enseignants** sont également disponibles. L'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) de l'OCDE interroge les enseignants et les chefs d'établissement sur leurs conditions de travail et l'environnement d'apprentissage dans leurs établissements pour aider les pays à faire face à diverses difficultés.

Les données quantitatives sur les normes, les institutions, les lois, les politiques et les systèmes peuvent être utiles pour comprendre **pourquoi certains groupes sont marginalisés**. Voici où trouver ces données :

- **World Values Survey** : l'enquête World Value Survey collecte des données, dans le monde entier, sur les valeurs sociales et la manière dont elles changent. Elle comprend notamment des questions sur l'éducation et l'égalité des genres.
- **Indice Institutions sociales et égalité femme-homme (ISE) de l'OCDE** : l'indice ISE du Centre de développement de l'OCDE mesure les discriminations à l'égard des femmes dans les institutions sociales de 180 pays. En prenant en compte les lois, les normes sociales et les pratiques, l'indice ISE met en évidence les causes sous-jacentes des inégalités entre les genres, dans le but de fournir les données nécessaires au changement transformateur des politiques.
- **Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS)** : l'enquête MICS de l'UNICEF inclut un indicateur sur le pourcentage de filles et de garçons âgés de 15 à 19 ans qui estiment qu'il est justifié qu'un mari frappe ou batte sa femme pour au moins une des raisons suivantes : si sa femme brûle la nourriture, le contredit, sort sans le lui dire, néglige les enfants ou refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui. Cela montre dans quelle mesure les normes sociales, telles que la banalisation de la violence à l'égard des femmes et des filles, contribuent à la marginalisation.

4.2.1.4 Examen des données qualitatives

Une fois les statistiques nécessaires réunies, la compréhension de la situation peut être approfondie à l'aide de **données qualitatives** (voir Encadré 9).

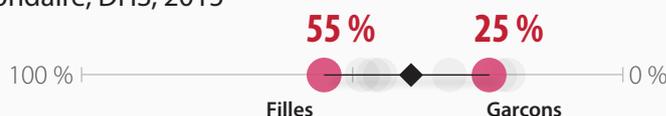
Encadré 9 : Données qualitatives

Les données qualitatives sont des informations qui ne peuvent pas être exprimées par des chiffres. Elles intègrent des recherches faites à partir de sources fiables, par exemple, les rapports de l'UNESCO et d'autres organisations internationales, et les articles de revues universitaires. Les données quantitatives indiquent *qui* est marginalisé et peuvent parfois (en ce qui concerne les normes, les institutions, les lois, les politiques et les systèmes) expliquer *pourquoi* tel est le cas, tandis que les données qualitatives permettent de fournir une réponse plus complète concernant les raisons de cette marginalisation. Les données qualitatives aident à comprendre les causes sous-jacentes des tendances qui ressortent des données quantitatives.

Voici un exemple simple qui illustre la différence entre les données qualitatives et quantitatives. Les données fournies par la base WIDE montrent que le taux de déscolarisation chez les filles pour le premier cycle de l'enseignement secondaire en Afghanistan était de 55 %, contre 25 % chez les garçons.

Figure 14 : Taux de déscolarisation, Premier cycle du secondaire, Afghanistan

Premier cycle du secondaire, DHS, 2015



Source : La Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation (WIDE), <https://www.education-inequalities.org>, 12 novembre 2021.

Ces données montrent *qui* est désavantagé, mais pas *pourquoi*. Les données qualitatives issues de sources fiables peuvent fournir des informations sur les types de barrières qui forcent les filles en Afghanistan à quitter l'école prématurément. Voici, par exemple, ce que révèle un rapport de Human Rights Watch :

“ Dans un pays où un tiers des filles se marient avant l'âge de 18 ans, le mariage des enfants force de nombreuses filles à quitter l'école. La loi afghane fixe l'âge minimum pour le mariage des filles à 16 ans, ou à 15 ans avec la permission du père de la fille ou d'un juge. En pratique, la loi est rarement appliquée et il arrive donc que des filles soient mariées beaucoup plus jeunes. Les conséquences du mariage des enfants, parmi lesquelles la déscolarisation des filles ou l'impossibilité pour elles d'accéder à l'éducation, sont extrêmement graves. (Human Rights Watch, 2017) ”

Cela montre bien que les normes sociales encourageant les mariages précoces sont une cause majeure de l'exclusion de l'éducation. D'autres données figurant dans le rapport montrent l'intersection du genre avec d'autres facteurs de marginalisation :

“ Les filles sont souvent les premières à devoir quitter l'école en raison de la pauvreté. Les familles qui peinent déjà à réunir suffisamment d'argent pour envoyer une partie de

leurs enfants à l'école ont tendance à scolariser les garçons plutôt que les filles. Lorsque la situation économique requiert que les mères travaillent, les filles, et non les garçons, ont tendance à rester à la maison pour s'occuper des tâches ménagères. (Human Rights Watch, 2017) ”

On peut en conclure qu'il existe une intersection entre la pauvreté et les normes sociales qui empêche les filles d'accéder à l'éducation en Afghanistan.

Les sources internationales suivantes peuvent être utiles comme points de départ pour l'obtention de données qualitatives :

- **Son Atlas :** Son Atlas est l'atlas interactif de l'UNESCO du droit à l'éducation des filles et des femmes. Il est conçu comme un outil de suivi et de plaidoyer. Il vise à mieux faire connaître les constitutions, législations et réglementations nationales relatives aux droits des filles et des femmes en matière d'éducation. Il inclut des données pour chaque pays, couvrant plusieurs indicateurs spécifiques.
- **Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation :** les Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation et, en particulier les Rapports sur l'égalité des genres qui les accompagnent, sont des sources de données qualitatives à l'échelle mondiale.

Tableau 3 : Analyse des goulets d'étranglement/barrières liés au genre

Le tableau suivant résume les questions clés auxquelles vous devez répondre afin de réaliser une analyse des goulets d'étranglement/barrières liés au genre dans l'éducation.

Domaine	Description	Goulets d'étranglement/barrières liés au genre
Environnement favorable	1. Normes sociales et de genre : règles de comportement largement suivies relatives à l'égalité des genres	- Quelles sont les causes profondes des privations auxquelles les filles ou les garçons doivent faire face et lesquelles peuvent entraver leur éducation ? - Quelles sont les principales convictions sociétales relatives à l'importance de l'éducation des filles ? Et à l'importance de l'éducation des garçons ? - La discrimination fondée sur la pauvreté, l'identité ethnique, le lieu de vie, le handicap et/ou une fragilité et des situations de crise est-elle répandue ? Cette discrimination a-t-elle la même incidence sur les possibilités d'éducation pour les garçons et pour les filles ?
	2. Législation/politique relatives à l'égalité des genres. Par exemple, les lois sur les VBG, l'accès à l'éducation pour les filles enceintes, etc.	- Quels sont les politiques et les cadres juridiques mis en place pour éviter et/ou s'attaquer aux principaux problèmes qui ont une incidence sur la discrimination fondée sur le genre dans le système éducatif ?
	3. Budget/dépenses : allocation et versement des ressources requises	- Les budgets publics investis dans l'éducation profitent-ils de la même manière aux garçons et aux filles ? Par exemple, les investissements réalisés pour avoir des écoles de qualité et des enseignants qualifiés dans les zones rurales reculées ne profiteront pas aux filles de la même manière si elles ne sont pas autorisées à se rendre à l'école et si la plupart des élèves scolarisés sont des garçons. - Les entités nationales font-elles face à des contraintes systémiques en matière de financement qui limitent la capacité à fournir une éducation de qualité à des populations vulnérables prioritaires, empêchant ainsi le progrès ?
	4. Gestion et coordination : rôles et responsabilité/coordination/partenariat	- Quels obstacles en matière de coordination au niveau national empêchent l'application de protections sociales qui facilitent l'accès à l'éducation, en particulier dans le cadre d'interventions humanitaires et de situations d'urgence ? Ces obstacles ont-ils la même incidence sur les possibilités d'éducation pour les garçons et les filles ?
Offre	5. Disponibilité des apports essentiels	- Quels sont les apports essentiels qui manquent pour fournir une éducation aux populations vulnérables ?
	6. Accès à des écoles disposant du personnel adéquat, à des installations et à l'information	- Quelles sont les ressources qui manquent pour permettre l'accès à une éducation de qualité, notamment les informations qui ont un impact disproportionné sur les populations vulnérables, garçons ou filles ?
Demande	7. Moyens financiers : coûts directs et indirects pour l'éducation	- Quels facteurs ayant un impact disproportionné sur un genre spécifique empêchent de demander l'accès à l'éducation ? Par exemple, les familles qui n'accordent pas d'importance à l'éducation des filles et qui préfèrent offrir une éducation aux garçons
	8. Pratiques et convictions sociales et culturelles : croyances, prises de conscience, pratiques, attitudes des individus et de la communauté	- Quels normes, pratiques, convictions et comportements sociaux entravent les résultats de l'éducation pour les filles et pour les garçons ? Par exemple, le mariage des enfants a principalement une incidence sur les résultats de l'éducation pour les adolescentes.
	9. Continuité d'utilisation : réalisation du service/de la pratique	- Quelles barrières empêchent les filles et les garçons de poursuivre leur scolarité ?
Qualité	10. Respect des normes de qualité requises pour l'éducation (nationales ou internationales)	- Quelles sont quelques-unes des normes de qualité qui ne sont pas respectées et qui ont un impact sur l'accès à l'éducation et les niveaux d'études des filles ou des garçons marginalisés ? Par exemple, la non-application de pédagogies tenant compte des questions de genre a un impact sur les garçons et les filles, mais elle nuit de manière disproportionnée aux résultats d'apprentissage des filles.

Source : UNICEF et al. (2019).

Encadré 10 : Considérations éthiques pour la protection des enfants et des groupes vulnérables

En cas de consultation de mineurs et de jeunes LGBTIQ pour que leurs voix, en tant qu'acteurs, soient prises en compte lors de la mise en place des programmes ou de la réalisation de recherches de manière plus générale, il faut avant tout les protéger. La dignité des filles, des garçons et des jeunes LGBTIQ ainsi que leurs droits et leur bien-être doivent systématiquement être respectés.

Le recueil *Recherche éthique impliquant des enfants* du Centre international de recherche de l'UNICEF – Innocenti fournit des conseils pour la prise de décisions éthiques et l'amélioration des pratiques en matière de recherche dans des contextes internationaux.

La note technique *En parler ouvertement : comment renforcer et améliorer le suivi régulier de la violence scolaire fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre dans les enquêtes internationales et nationales* traite des difficultés de la collecte de données sur la violence scolaire fondée sur l'OSIEG et apporte des conseils sur la manière de rendre compte de ce phénomène.

4.2.1.5 Analyse des goulets d'étranglement/barrières liés au genre

Dans le cadre d'une analyse de genre, il est essentiel d'analyser les barrières en examinant les données qualitatives. Il s'agit d'une étape importante pour élaborer des stratégies et des activités à utiliser dans un programme. Les filles et les garçons, les femmes et les hommes peuvent se voir refuser l'accès à l'éducation en raison de préjugés, de discriminations et de stigmatisations, par exemple. Une analyse des barrières porte sur quatre domaines :

1. L'environnement favorable (notamment les normes de genre et la législation ayant une incidence sur l'égalité des genres)
2. L'offre (notamment les ressources disponibles pour l'éducation des filles et des garçons, des femmes et des hommes)
3. La demande (notamment les coûts directs et indirects qui peuvent avoir une incidence sur l'éducation)

4. La qualité (notamment les normes nationales et internationales qui peuvent avoir un effet sur l'accès à l'enseignement et le niveau d'études).

4.2.1.6 Vérification des données et des informations, identification des lacunes et consultation des parties prenantes

Une fois terminés l'examen des données quantitatives et qualitatives disponibles et l'analyse des goulets d'étranglement/barrières liés au genre, il convient de se demander si des questions demeurent sans réponse et pourquoi. Dans ce cas, il faudra peut-être prendre des mesures pour générer des données supplémentaires. Des discussions de groupe et des entretiens approfondis peuvent être utiles pour collecter des données qualitatives supplémentaires. Toutefois, il est essentiel de faire appel à des chercheurs locaux et d'obtenir une évaluation éthique dans le cas où les sujets abordés seraient sensibles (UNICEF et al., 2019).

Dans tous les cas, les filles et les garçons, les femmes et les hommes qui sont concernés par le programme doivent être consultés, ainsi que leur communauté. Il ne faut pas hésiter à solliciter des experts, femmes et hommes, et des points focaux pour le genre de l'UNESCO. Cela permettra de mieux comprendre la situation et, en particulier, d'obtenir des informations pour identifier les groupes les plus marginalisés dans le contexte où le programme doit être déployé.

Liste de vérification 2 : L'analyse de genre

La liste de vérification suivante permet de vérifier si les critères de base d'une analyse de genre ont été pris en compte :

- Des données ventilées par sexe ont-elles été incluses ? Quelles sont les répercussions de ces données sur le programme/projet ?
- Des filles et des garçons, des femmes et des hommes ont-ils été consultés ? Leurs points de vue ont-ils été entendus ?
- Des différences ont-elles été identifiées dans les rôles, les besoins et les aspirations en fonction du genre ?
- Des politiques, pratiques ou programmes discriminatoires ont-ils été identifiés ?
- Des causes profondes aux inégalités entre les genres ont-elles été identifiées ?

Source : Basé sur UNESCO (2020a).



4.2.2. Élaborer le programme

4.2.2.1 Stratégies pour des programmes sur l'égalité des genres dans et par l'éducation

Les programmes doivent, en se basant sur l'analyse de genre ainsi que sur les barrières et les goulets d'étranglement identifiés, inclure des stratégies adéquates pour y faire face et pour atteindre leurs objectifs.

Le personnel de l'UNESCO et ses partenaires doivent également tenir compte des priorités de l'Organisation, en utilisant les éléments suivants :

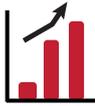
- L'Objectif de développement durable 4 et ses cibles
- La *Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*
- Le *Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres : 2014-2021, révision de 2019*
- La stratégie pays de l'UNESCO correspondante.

La *Figure 15* présente plusieurs stratégies qui peuvent être utilisées pour agir sur les barrières limitant l'accès à l'éducation pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Elles sont plus ou moins efficaces selon le contexte. Ces stratégies peuvent être combinées selon les besoins, et la liste n'est pas exhaustive. Les ressources figurant en annexe donnent des informations complémentaires à leur sujet.

Figure 15 : Sélection de stratégies pour améliorer l'égalité des genres dans et par l'éducation

AMÉLIORER l'égalité des genres des genres dans et par l'éducation

- Autonomiser les filles et les garçons pour lutter contre les stéréotypes
- Impliquer la communauté et les acteurs locaux
- Accroître la participation des femmes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques
- Élaborer des programmes d'allocations et d'aide matérielle pour les filles ou les garçons
- Élaborer des programmes de la deuxième chance pour les filles ayant quitté ou risquant de quitter l'école
- Accroître les opportunités dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour les filles
- Tenir compte des questions de genre dans le matériel pédagogique
- Tenir compte des questions de genre dans les écoles
- Tenir compte des questions de genre dans la formation des enseignants
- Recruter des enseignantes qualifiées en milieu rural
- Garantir la sécurité dans les écoles, y compris en assurant une protection contre les attaques pendant les trajets
- Fournir une éducation complète à la sexualité



Source : UNESCO (2019e).

Les stratégies présélectionnées doivent être évaluées pour augmenter les chances de réussite. La liste de vérification suivante facilitera ce travail d'évaluation :

Liste de vérification 3 : L'évaluation des stratégies

- La stratégie se base-t-elle sur des éléments qui montrent ce qui est efficace ?
- Est-elle réalisable compte tenu des ressources et des capacités disponibles ?
- Est-elle adaptée à la situation du pays et conforme à ses objectifs politiques de haut niveau ?
- Est-elle abordable ?
- Est-elle rentable ?
- Est-elle durable ?



Source : Basé sur UNICEF et al. (2019).

4.2.2.2 Une théorie du changement tenant compte des questions de genre

L'élaboration d'une **théorie du changement** (TdC) tenant compte des questions de genre est un élément essentiel pour comprendre et expliquer comment un programme va contribuer à l'égalité des genres ; elle doit inclure les stratégies permettant de progresser pour atteindre les objectifs dudit programme. Une TdC est un outil qui facilite la compréhension du fonctionnement d'une intervention en faveur du développement, ainsi que de la manière dont elle va conduire au changement. Elle permet surtout de transformer des hypothèses implicites et inexprimées en liens de causalité explicites à chaque étape. Il est donc essentiel de définir les hypothèses.

Au sujet de l'égalité des genres, ONU Femmes fait l'observation suivante :



Sur la base de recherches sur le contexte et de l'expérience programmatique, la théorie du changement visualise les voies par lesquelles les produits ou les résultats intermédiaires d'une intervention concernant le genre sont censés contribuer aux effets à long terme sur l'égalité des genres pour un secteur donné (ONU Femmes, 2014, p. 41). ”

Une théorie du changement claire peut aider à :

- Transformer les conclusions de l'analyse de genre en options concrètes pour la mise en place du programme
- Expliquer les objectifs, cibles et budgets pour indiquer clairement aux donateurs et aux parties prenantes ce qu'implique la « réussite » du programme
- Identifier les risques potentiels et les conséquences inattendues
- Envisager un changement durable plutôt que des victoires à court terme.

Une TdC commence par la formulation de l'énoncé de l'impact. En partant de la fin, il faut présenter les résultats, les produits et enfin les activités (interventions). Il convient de se demander si les changements envisagés sont :

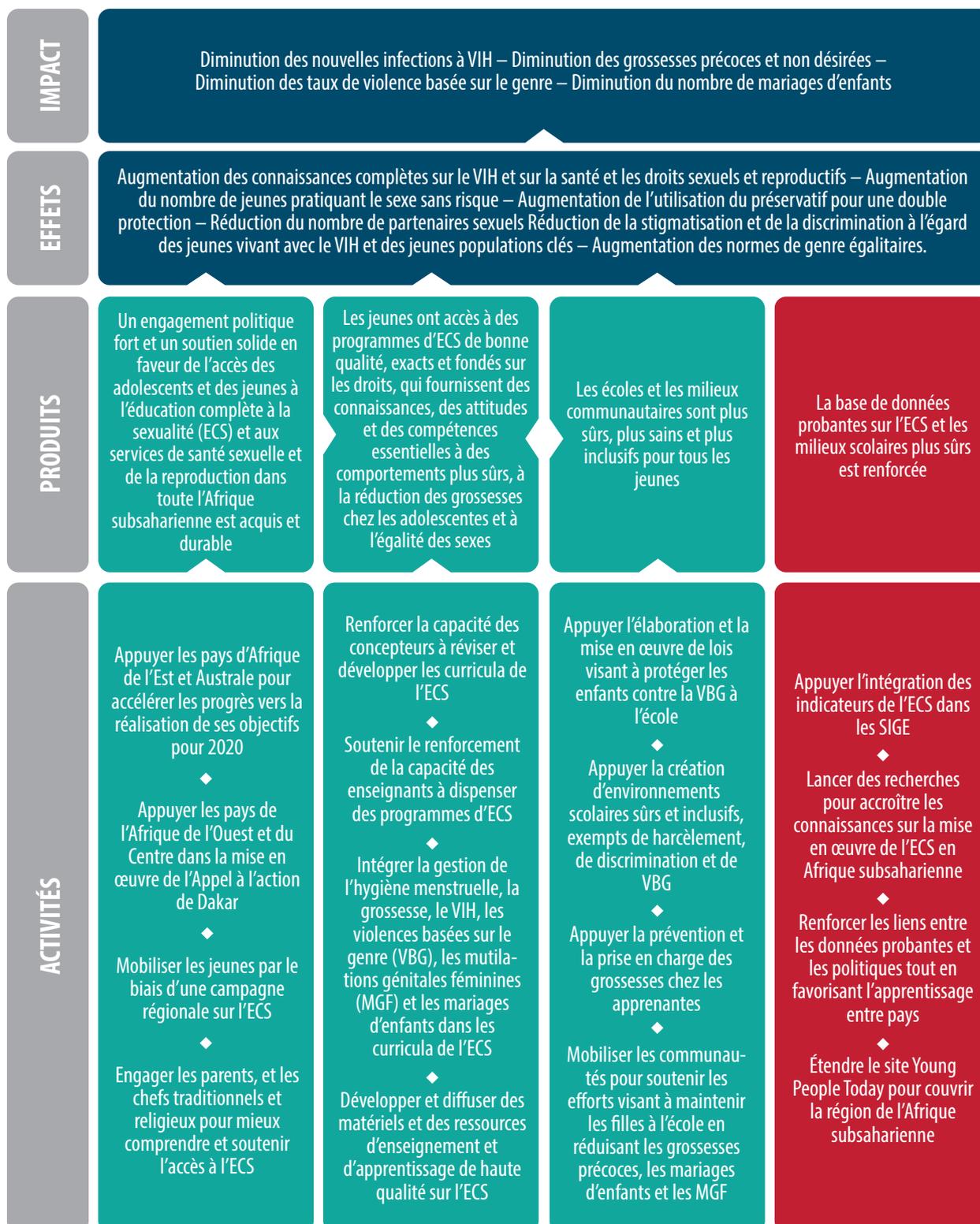
- Informels et individuels – visant à changer les attitudes et le comportement des filles et des garçons, des femmes et des hommes, sur le plan individuel
- Informels et systémiques – visant à combattre les normes discriminatoires et les pratiques d'exclusion
- Formels et individuels – visant à accroître l'accès des filles et des garçons, des femmes et des hommes aux ressources, sur le plan individuel
- Formels et systémiques – visant à favoriser l'évolution des lois, des politiques, des institutions et des prestataires de services pour faire progresser l'égalité des genres.

Pour plus d'information : voir ONU Femmes, 2014



Voici un exemple de théorie du changement proposé dans le cadre du programme Nos Droits, Nos Vies, Notre Avenir (O³) de l'UNESCO (voir Figure 16).

Figure 16 : Théorie du changement : Programme O³ (Nos Droits, Nos Vies, Notre Avenir)



Source : UNESCO (2019), p. 7.

4.2.2.3 Liste de vérification pour l'élaboration de projets et de programmes

La liste de vérification suivante permet d'évaluer l'élaboration de projets et de programmes tenant compte des questions de genre. Elle sera utile pour déterminer si le projet ou programme tient compte des questions de genre ou s'il est transformateur du genre (voir les Sections 4.1 et 4.1.1).

Liste de vérification 4 : Élaboration des projets et des programmes

Définition des objectifs généraux du projet/programme	Oui	Non	Je ne sais pas	Preuves
1. Les objectifs du projet/programme sont-ils explicitement liés aux besoins immédiats ou pratiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons ?				
2. Les objectifs du projet/programme incluent-ils également les besoins stratégiques à long terme dans le but de parvenir à l'égalité des genres dans l'éducation ?				
3. Ces objectifs reflètent-ils de manière adéquate les besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons ?				
4. Les femmes et les hommes faisant partie des populations cibles du projet/programmes ont-ils participé de manière équitable à la définition de ces objectifs ?				
5. Des initiatives ayant des objectifs similaires ont-elles déjà été déployées ?				
6. De quelle manière la présente proposition s'est-elle appuyée sur des activités/des enseignements du passé ?				
Identification des éventuels effets négatifs	Oui	Non	Je ne sais pas	Preuves
1. Existe-t-il le moindre risque que le projet/programme puisse avoir une incidence négative sur la situation/l'état de la population cible ? Le cas échéant, expliquer pourquoi.				
2. Quels seront les effets du projet/programme sur les femmes et les hommes, les filles et les garçons, à court et long terme ?				



Mise en œuvre	Oui	Non	Je ne sais pas	Preuves
1. L'équipe chargée de la mise en œuvre du projet/programme ⁷ dispose-t-elle d'une culture ⁸ organisationnelle tenant compte des questions de genre et d'une expérience dans le domaine de l'autonomisation des populations, des hommes et des femmes, des garçons et des filles ?				
2. Si ce n'est pas le cas, l'équipe de mise en œuvre du projet/programme a-t-elle reçu une formation au genre ?				
3. L'équipe de mise en œuvre a-t-elle bénéficié d'une aide pour élaborer des directives axées sur le genre avant le démarrage du projet/programme ?				
4. Les risques, les comportements à haut risque et les vulnérabilités des hommes et des femmes, des filles et des garçons du groupe cible sont-ils pris en compte de manière appropriée ? ⁹				
5. Le projet/programme inclut-il des femmes et des hommes, des filles et des garçons qui sont désavantagés ?				
Si le projet/programme implique une formation	Oui	Non	Je ne sais pas	Preuves
1. Une importance est-elle accordée aux « expériences de vie » des apprenants et apprenantes dans la formation ?				
2. Le contenu et les méthodes sont-ils adaptés aux apprenants et apprenantes ?				
3. Les apprenantes et apprenants sont-ils en mesure d'utiliser leurs connaissances/compétences acquises sur le marché du travail local, au sein de leurs communautés ou de leurs familles ?				
4. L'équilibre des genres est-il respecté entre les formateurs et les apprenants ?				
5. Des services de suivi (post-formation) sont-ils proposés aux apprenants/bénéficiaires de la formation ou les formateurs sont-ils régulièrement en contact avec eux ?				

Source : Adapté de UNESCO (2019).



7 Exemples d'équipes chargées de la mise en œuvre : ONG, groupes de recherche en éducation, centres d'apprentissage communautaires, organisations de parents d'élèves et d'enseignants, instituts de formation des enseignants, équipes de gestion des écoles, équipes chargées de l'élaboration des programmes scolaires.

8 Une organisation dotée d'une culture tenant compte des questions de genre valorise de la même manière les connaissances et les compétences des femmes et des hommes, et facilite leur rôle en tant que partenaires dans la prise de décision. Elle emploie, promeut et renforce les capacités des uns et des autres.

9 Les comportements à haut risque sont, par exemple, ceux qui font courir aux enfants le risque d'être infectés par le VIH/SIDA, d'être entraînés dans la consommation de drogues ou la prostitution, et d'être vulnérables à la violence ou au travail des enfants.

4.2.3 Suivre et évaluer les résultats des programmes éducatifs en matière de genre

4.2.3.1 En quoi consistent le suivi et l'évaluation sensibles au genre ?

Le suivi et l'évaluation sensibles au genre aident à comprendre si une intervention répond aux besoins des filles et des garçons, des femmes et des hommes, et comment elle est influencée, le cas échéant, par les dynamiques de genre. Cela permet de constituer la base sur laquelle se fonder pour mieux axer le programme sur l'égalité des genres et pour garantir la responsabilisation en matière de progrès dans le domaine du genre. Cela contribue également à une programmation plus efficace en général.

Le suivi est réalisé tout au long du cycle de vie du projet. Il permet d'étudier les résultats à court terme, ce qui facilite l'adaptation des activités en cas de besoin. L'évaluation est réalisée à la fin du cycle du programme et analyse les effets à moyen terme. Elle aide à identifier les réussites, les défis et les bonnes

pratiques, à évaluer la pertinence des objectifs et à déterminer les enseignements à tirer. Au sein de l'UNESCO, en général, le suivi est réalisé par les membres du personnel, tandis que l'évaluation est effectuée par des intervenants externes.

Outre les résultats positifs, le suivi et l'évaluation doivent également étudier les résultats négatifs, tels que le manque de résultats et les conséquences inattendues. Par exemple, l'évaluation peut montrer que l'augmentation du taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire a entraîné une violence accrue à leur égard sur le chemin de l'école. Il ne faut toutefois pas oublier que dans certains cas de figure, des résultats inattendus peuvent indiquer que le programme porte ses fruits, car ceux qui souhaitent maintenir le statu quo s'opposent au changement positif à l'œuvre (ONU Femmes, 2014).

L'élaboration d'un cadre de résultats basé sur les conclusions de l'analyse de genre peut faciliter le suivi des progrès.

Voici l'exemple d'un projet qui a pour but d'éliminer les stéréotypes de genre dans les manuels scolaires.

Tableau 4 : Exemple de cadre de résultats

Activité	L'organisation d'ateliers de développement des capacités destinés au personnel du ministère de l'Éducation, dans le but d'élaborer des politiques éducatives permettant d'éliminer les stéréotypes de genre dans les manuels scolaires
Produit	Le renforcement des capacités des décideurs politiques pour élaborer/mettre en œuvre des politiques éducatives qui garantissent que les manuels scolaires ne contiennent pas de stéréotypes de genre
Indicateur de performance du produit	Le pourcentage du personnel du ministère de l'Éducation (hommes et femmes) qui est autorisé à élaborer/mettre en œuvre des politiques éducatives permettant d'éliminer les stéréotypes de genre dans les manuels scolaires
Résultats	Les décideurs ont mis en place des politiques éducatives qui garantissent que les manuels scolaires ne contiennent pas de stéréotypes de genre
Indicateur de performance des résultats	Le nombre de politiques éducatives qui ont été élaborées et/ou mises en œuvre pour garantir que les manuels scolaires ne contiennent pas de stéréotypes de genre

Source : UNESCO (2020a).

Encadré 11 : Définitions relatives à la gestion axée sur les résultats

La gestion axée sur les résultats (GAR) permet d'améliorer l'exécution des programmes, mais aussi l'efficacité, l'efficience et la transparence des processus de gestion. Le personnel de l'UNESCO est encouragé à produire des programmes, des activités de suivi et des rapports axés sur les résultats et reposant sur des données probantes. À l'UNESCO, la GAR s'articule autour de six concepts :

- Les **apports** sont des ressources financières, humaines, matérielles, technologiques et informationnelles utilisées pour des interventions en faveur du développement.
- Les **activités** sont des actions entreprises ou des travaux accomplis en mobilisant des apports en vue de générer des produits spécifiques.
- Le **rayonnement** renvoie à la zone géographique de l'intervention et aux parties prenantes (bénéficiaires et partenaires) impliquées qui en bénéficient.
- Les **produits** sont des changements dans les compétences ou les aptitudes et les capacités des individus ou des institutions, ou la mise à disposition de nouveaux livrables, biens et services constatés au terme d'une intervention.
- Les **résultats** sont des changements d'état ou de condition découlant d'une relation de cause à effet. Ils représentent des changements dans les capacités ou les conditions de développement institutionnelles et comportementales qui interviennent entre l'achèvement des produits et l'obtention d'effets.
- Les **impacts** sont des effets positifs et à long terme sur des groupes de population identifiables, produits par une intervention en faveur du développement, directement ou indirectement, intentionnellement ou non.

Pour en savoir plus sur la GAR à l'UNESCO rendez-vous [ici](#).

Source : UNESCO (2020c).

4.2.3.2 Élaborer des indicateurs de l'égalité des genres

La première étape pour suivre et évaluer de manière efficace les résultats en matière de genre dans la mise en place des programmes éducatifs est l'élaboration d'indicateurs sensibles au genre. Les indicateurs sensibles au genre :

- Portent sur les disparités et les inégalités entre les genres que les programmes cherchent à réduire.
- Nécessitent la collecte de données ventilées par sexe, par âge et par groupe socio-économique et ethnique.
- Se placent dans une perspective de long terme (car l'évolution sociale prend du temps).
- Utilisent des approches participatives. Les filles et les garçons, les femmes et les hommes doivent participer de manière active à la planification des cadres de mesure des performances, à leur mise en œuvre et aux discussions portant sur leurs conclusions (UNESCO, 2018d).

Les indicateurs devraient être à la fois **atteignables** et **mesurables** : autrement dit, il doit être possible de vérifier qu'ils peuvent être atteints et de démontrer qu'il existe un lien évident entre l'indicateur et l'objectif qu'il est censé mesurer.

Il convient d'inclure à la fois des indicateurs **quantitatifs** et **qualitatifs**.

Les indicateurs **quantitatifs** sont ceux qui peuvent être mesurés par des chiffres : le pourcentage ou le nombre total de filles et de garçons ou de femmes et d'hommes impliqués dans une activité particulière ou touchés par celle-ci. Par exemple, un programme peut avoir pour but d'augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration des écoles à 50 % d'ici la fin de sa troisième année.

Les indicateurs **qualitatifs**, quant à eux, ne montrent pas seulement la participation ; ils fournissent des informations sur la *qualité* de celle-ci. Par exemple, le programme peut avoir pour but de garantir qu'au moins 50 % des femmes dans les conseils

d'administration des écoles confirment qu'elles ont pu participer aux prises de décisions d'ici la fin de la troisième année du programme. Il est conseillé d'impliquer les groupes cibles dans l'élaboration de ces indicateurs.

Il est aussi souhaitable d'inclure des indicateurs portant sur l'**apport**, le **processus (activité et produit)**, les **résultats** et l'**impact**. Les indicateurs portant sur l'**apport** mesurent ce qui a été

investi dans le projet et seront, en règle générale, **quantitatifs**. Les indicateurs portant sur le **processus** mesurent ce qui s'est produit pendant le projet et seront, en règle générale, **qualitatifs**. Les indicateurs portant sur les **résultats** mesurent ce qui a été réalisé par le projet et devraient être déterminés en coopération avec les groupes cibles impliqués dans le projet. L'**impact** mesure les effets à long terme de l'intervention (UNESCO, 2018d).

Figure 17 : Indicateurs de performance

Les indicateurs de performance peuvent mesurer



Source : Basé sur UNESCO (2020a).

Voici quelques conseils supplémentaires du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) concernant la création d'indicateurs appropriés en matière d'égalité des genres :

- 1. Ayez le réflexe SMART** : les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, précis, pertinents et assortis d'un délai. Dans le cas des indicateurs en matière d'égalité des genres, leur formulation doit intégrer ces aspects de manière très claire.
- 2. Identifiez les indicateurs appropriés** : les indicateurs doivent décrire de la façon la plus détaillée, la plus précise et la plus complète les progrès accomplis, montrer efficacement la manière dont une intervention se développe et cibler en priorité les aspects clés nécessaires à l'obtention des résultats.
- 3. Clarifiez les concepts** : le genre (une interprétation sociale de ce que signifie le fait d'être de sexe masculin ou féminin) ne doit pas être confondu avec le sexe (la différence biologique entre les hommes et les femmes). Par exemple, les questions liées au genre ne sont pas les mêmes que celles qui concernent les femmes.
- 4. Ne considérez pas les parties prenantes comme un groupe monolithique**, et les bénéficiaires en particulier : les bénéficiaires d'une intervention ont le droit d'être traités équitablement en fonction de leur situation spécifique. À cette fin, il est très utile de ventiler les indicateurs et de collecter des informations sur les différents groupes (en fonction du genre, de la race/l'origine ethnique, de l'âge, du lieu

de vie, du handicap, du revenu, de l'orientation sexuelle, du niveau d'alphabétisation et d'instruction, du type d'emploi, des convictions politiques, des croyances religieuses, de la participation à un conflit, etc.).

5. **Utilisez un assortiment d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs** pour mesurer les résultats d'une intervention : un ensemble équilibré est indispensable pour obtenir des informations diverses en quantité plus importante. Les données seront plus crédibles et il sera alors possible d'analyser plus en profondeur les changements constatés.
6. **Lors de l'élaboration et de la sélection des indicateurs, consultez les parties prenantes** : elles ont peut-être des idées complémentaires et les connaissances contextuelles nécessaires pour

identifier les informations les plus pertinentes afin de comprendre les changements auxquels contribue l'intervention (GNUE, 2014 : 54).

4.2.3.3 Impliquer les parties prenantes dans l'évaluation

Les Nations Unies imposent que les parties prenantes de toute intervention, qu'il s'agisse des responsables de la mise en œuvre ou des bénéficiaires, soient impliquées dans le processus d'évaluation. Dans la mesure du possible, les parties prenantes doivent être impliquées dès le début du processus. Pour déterminer qui doit participer et à quel moment, une **analyse des parties prenantes** doit être effectuée.

Le GNUE a créé une matrice qui facilite cette analyse.

Tableau 5 : Matrice d'analyse des parties prenantes

Qui (parties prenantes, ventilées par catégorie si nécessaire)	Quoi (leur rôle dans l'intervention)	Pourquoi (raison de leur participation à l'évaluation)	Priorité (importance de leur participation à l'évaluation)	Quand (étape de l'évaluation à laquelle elles doivent intervenir)	Comment (manière dont les parties prenantes participeront, et à quel titre)
Responsables habilités à prendre des décisions relatives à l'intervention Exemples : organisations gouvernementales, fonctionnaires gouvernementaux, chefs de gouvernement, agences de financement					
Responsables directement chargés de l'intervention Exemples : agences de financement, gouvernement, responsables de programme, partenaires (particuliers et organisations), membres du personnel					
Responsables secondaires Exemples : secteur privé, autres autorités, employeurs					
Détenteurs de droits bénéficiant de l'intervention d'une manière ou d'une autre Exemples : femmes, hommes, filles, garçons, autres groupes ventilés					
Détenteurs de droits défavorisés par l'intervention Exemples : femmes, hommes, filles, garçons, autres groupes ventilés					
Autres groupes d'intérêt ne participant pas directement à l'intervention Exemples : autres agences de développement travaillant dans la région, organisations de la société civile, autres organisations, entreprises privées, acteurs non gouvernementaux tels que les mouvements de guérilla, etc.					

Source: GNUE (2014), p. 63.

Il convient également de s'interroger sur la manière de garantir que les filles et les garçons, les femmes et les hommes seront en mesure de participer de manière significative à l'évaluation. Voici quelques questions à se poser :

- Les parties prenantes seront-elles consultées ensemble ou séparément ? Dans les deux cas, quelles seront les conséquences pour votre calendrier et votre budget ?
- S'il est convenu que les parties prenantes seront consultées ensemble, comment garantir que chaque point de vue sera entendu ? Les rapports de force, les degrés de confiance en soi, les normes de genre et les niveaux d'alphabétisation peuvent avoir une incidence sur la volonté des personnes à partager leurs expériences.
- Si le projet porte sur des sujets sensibles, tels que la violence sexuelle, les parties prenantes peuvent être peu disposées à partager des informations, afin de protéger des individus ou en raison des normes de genre. Comment garantir que les informations seront obtenues de manière respectueuse et avec tact ? Comment garantir le respect de la vie privée de ces personnes ?

La portée de toute évaluation dépendra également du budget disponible.

4.2.3.4 Choisir une équipe d'évaluation

Une équipe compétente est nécessaire pour qu'un processus d'évaluation soit efficace. L'équipe chargée de l'évaluation doit être composée de membres hétérogènes, dotés des compétences appropriées et exprimant des points de vue différents.

Voici quelques éléments à prendre en compte lors de la constitution de l'équipe :

- Pour garantir la multiplicité des points de vue, il est préférable de choisir des membres aux profils variés : âge, origine géographique, expertise, etc.
- Les hommes comme les femmes de l'équipe chargée de l'évaluation doivent avoir des compétences en matière de genre et d'évaluation, une expérience sectorielle et des connaissances contextuelles.
- Les membres doivent être capables de valoriser et de reconnaître leurs expertises respectives, pour créer une dynamique dans laquelle l'équipe accorde de l'importance à différents points de vue.

L'évaluation est l'occasion d'attirer l'attention sur des considérations et des résultats en matière d'égalité des genres, d'améliorer la compréhension du personnel et des parties prenantes participant au programme sur l'égalité des genres pendant le processus, et de tirer des enseignements sur la manière de mieux tenir compte les questions de genre à l'avenir. Par conséquent, les évaluations nécessitent une réponse des dirigeants du projet ou du programme qui confirme l'acceptation ou le refus partiel ou total de chaque recommandation de l'évaluation. En fonction de cette réponse, le personnel responsable de la gestion du projet ou du programme doit réagir. Un processus de suivi est également nécessaire pour faire en sorte que les enseignements tirés soient dûment intégrés aux futurs projets et programmes.

4.2.3.5 Liste de vérification pour le suivi et l'évaluation des projets et des programmes

La liste de vérification suivante permet de mesurer le suivi et l'évaluation des projets et des programmes en tenant compte des questions de genre :

Liste de vérification 5 : Le suivi et l'évaluation des projets et des programmes

Suivi et évaluation				
Données nécessaires	Oui	Non	Je ne sais pas	Preuves
1. La liste de vérification pour le suivi inclut-elle des critères relatifs à l'intégration des questions de genre ?				
2. La liste de vérification pour le suivi inclut-elle la ventilation par sexe des informations ?				
3. Le projet/programme dispose-t-il de données de référence ventilées par sexe, d'objectifs en matière de genre, de résultats escomptés en matière d'égalité des genres et d'indicateurs connexes afin de permettre à l'équipe chargée du projet/programme et aux bénéficiaires de réaliser l'audit et l'évaluation concernant le genre lors des différentes phases du cycle de vie du projet/programme ?				
4. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons sont-ils impliqués de manière équitable dans la définition des données nécessaires ?				
Collecte et analyse de données	Oui	Non	Je ne sais pas	Preuves
1. Les données sont-elles collectées assez souvent pour que les ajustements nécessaires puissent être effectués pendant le projet/programme ?				
2. Les données sont-elles transmises à l'équipe chargée du projet/programme et aux bénéficiaires sous une forme compréhensible et en temps voulu pour permettre de faire des ajustements ?				
3. Les femmes et les hommes sont-ils impliqués de manière équitable dans la collecte et l'interprétation des données ?				
4. Les données sont-elles analysées de manière à fournir une orientation pour l'élaboration d'autres projets/programmes ?				



Planification et réalisation de l'évaluation	Oui	Non	Je ne sais pas	Preuves
1. L'équipe d'évaluation constituée est-elle engagée en faveur de l'égalité des genres, a-t-elle des connaissances en la matière et dispose-t-elle d'une expérience de l'analyse de genre ? La diversité au sein de l'équipe est-elle assurée ?				
2. Les critères et les questions de l'évaluation incluent-ils des critères spécifiques sur l'égalité des genres ? Les questions de l'évaluation sont-elles formulées en tenant compte du genre ? Les critères sont-ils spécifiques au contexte de l'initiative évaluée ?				
3. Les questions de l'évaluation mesurent-elles l'évolution des lois et des politiques, des attitudes et des comportements ? Mesurent-elles les changements concernant l'accès des bénéficiaires aux services et leur bien-être ?				
4. L'évaluation utilise-t-elle des méthodes d'évaluation qui garantissent l'expression de divers points de vue ? Dans quelle mesure les méthodes sont-elles efficaces en matière de mise en évidence et d'intégration des problèmes liés à l'égalité des genres dans l'évaluation ?				
5. L'équipe d'évaluation va-t-elle établir un contact avec diverses parties prenantes pendant l'évaluation ? L'évaluation va-t-elle veiller à ce que l'ensemble des groupes de parties prenantes identifiés dans l'analyse initiale soient consultés ?				
6. Le rapport examine-t-il des conclusions liées à l'égalité des genres ? Le rapport inclut-il des données ventilées par sexe ? Les conclusions et les recommandations portent-elles de manière spécifique sur les problèmes liés au genre ?				
7. L'évaluation sera-t-elle utilisée pour renforcer les bonnes pratiques ? Le rapport d'évaluation sera-t-il distribué à divers groupes de parties prenantes ? La réponse des dirigeants prend-elle en compte les problèmes liés à l'égalité des genres soulevés dans le rapport ? La réponse des dirigeants a-t-elle été préparée en consultation avec divers groupes de parties prenantes qui sont touchés par des problèmes liés à l'égalité des genres ?				

Source : UNESCO (2020a ; 2019).



Réflexions finales

L'intégration de l'égalité des genres dans un projet ou programme éducatif rendra ce travail plus efficace et vous permettra de contribuer à un monde plus juste. Ce guide fournit quelques outils pour y parvenir.

Pour toute question ou proposition visant à améliorer ce guide, veuillez contacter la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres : gender.ed@unesco.org

Tous les commentaires sur l'utilisation de ce guide et les exemples de pratiques prometteuses et d'enseignements tirés sont les bienvenus.

Bibliographie

- GNUE (Groupe des Nations Unies pour l'évaluation). 2014. *Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluations*. New York : GNUE.
- Human Rights Watch. 2017. *"I won't be a doctor, and one day you'll be sick": Girls' access to education in Afghanistan*. New York : Human Rights Watch.
- ISU (Institut de statistique de l'UNESCO). 2019. *New methodology shows that 258 million children, adolescents and youth are out of school*. Factsheet No. 56. Montréal : ISU.
- ISU (Institut de statistique de l'UNESCO) ; GEM (Rapport mondial de suivi sur l'éducation). 2019. *Respecter les engagements : les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ?* Montréal et Paris : ISU et GEM.
- Kimmel, M. ; Hearn, J. ; Connell, R.W. (éd.). 2004. *Handbook of studies on men and masculinities*. New York : Sage.
- Ministère britannique des Affaires étrangères du Commonwealth et du Développement (FCDO), publié en tant que Ministère britannique du Développement international (DFID). 2018. *Thematic review understanding and addressing educational marginalisation*. Londres.
- Nations Unies. 2015. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. A/RES/70/1. 25 septembre 2015. New York : ONU.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2019. *PISA 2018 Results (Volume II): Where all students can succeed*. Paris : OCDE.
- ONU Femmes. 2014. *Gender Mainstreaming in Development Programming*. Guidance note. New York : ONU Femmes.
- Powell, M. A. ; Taylor, N. ; Fitzgerald, R. 2015. *Recherche éthique impliquant des enfants*. Innocenti Publications. Florence : UNICEF.
- UNESCO. 2021. La Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation (WIDE), <https://www.education-inequalities.org>, 12 novembre 2021.
- UNESCO. 2020a. *Égalité des genres à l'UNESCO*. Cours en ligne. Paris, UNESCO.
- UNESCO. 2020b. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation – Rapport sur l'égalité des genres : une nouvelle génération : 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2020c. *Results-based management at UNESCO – 2.0. e-Learning Course*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019a. *Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres : 2014-2021, révision de 2019*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019b. *En parler ouvertement : comment renforcer et améliorer le suivi régulier de la violence scolaire fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre dans les enquêtes internationales et nationales*. Note technique mars 2019. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019c. *De l'accès à l'autonomisation : Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019d. *GENIA toolkit. Tool 1: Gender terminology, concepts and definitions*. Bangkok : UNESCO.
- UNESCO. 2019e. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation – Rapport sur l'égalité des genres : Bâtir des ponts pour promouvoir l'égalité des genres*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019f. *The intersections between education, migration and displacement are not gender-neutral*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019g. *GENIA toolkit. Tool 10: Introduction to gender mainstreaming*. Bangkok : UNESCO.
- UNESCO. 2019h. *GENIA toolkit. Tool 9: Gender-responsive budgeting in education policies*. Bangkok : UNESCO.
- UNESCO. 2019i. *Présentation du programme Nos droits, Nos Vies, Notre Avenir (O3), 2018-2022*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019j. *GENIA toolkit. Tool 22: Developing gender-responsive projects and programmes*. Bangkok : UNESCO.
- UNESCO. 2018a. *Paving the road to education: a target-by-target analysis of SDG 4 for Asia and the Pacific*. Bangkok : UNESCO.

- UNESCO. 2018b. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, résumé sur l'égalité des genres 2018 : Tenir nos engagements en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2018c. *Draft amendments to SISTER Guidelines for the formulation of 39 C/5 Regular Programme Workplans (Activity/Office) – the part related to Gender Equality Marker (GEM)*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2018d. *Gender Related Quantitative and Qualitative Indicators*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2016a. *Au grand jour : réponses du secteur de l'éducation à la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, rapport de synthèse*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2016b. *Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2015. *From insult to inclusion: Asia-Pacific report on school bullying, violence and discrimination on the basis of sexual orientation and gender identity*. Bangkok : UNESCO.
- UNESCO ; UNICEF ; Plan International ; UNGEI ; Fonds Malala. 2020. *Reconstruire l'égalité : guide de rescolarisation des filles*. Paris : UNESCO.
- UNGEI (Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles). 2012. *Gender Analysis in Education: A Conceptual Overview. Working paper No. 05*. New York : UNGEI.
- UNICEF. 2020. « Expanding education for Rohingya refugee children in Bangladesh », *Stories from South Asia*. 20 février. Accès le 12 novembre 2021.
- . 2019. *Guidance on menstrual health and hygiene*. New York : UNICEF.
- . 2011. *Iraq: Monitoring the situation of children and women – Multiple Indicator Cluster Survey 2011 – Volume 1: Final Report*. Bagdad : UNICEF.
- UNICEF ; Centre pour l'éducation universelle de la Brookings Institution ; Université de Californie, Berkeley. 2019. *e-Toolkit on gender equality in education*. New York : UNICEF.

Annexe : Ressources pour inclure le genre dans les programmes des domaines d'action de l'UNESCO

Voici quelques ressources thématiques qui peuvent vous aider à adopter des approches tenant compte des questions de genre et transformatrices du genre.

Politique et législation tenant compte des questions de genre :

- UNESCO. 2021. *Guidelines to strengthen the right to education in national frameworks*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2021. Son Atlas, atlas interactif de l'UNESCO du droit à l'éducation des filles et des femmes. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2021. Observatoire sur le droit à l'éducation. Paris : UNESCO.
- IIRCA (Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique de l'UNESCO). 2012. *Gender mainstreaming in teacher education policy: a training module*. Addis Ababa : IIRCA
- UNESCO et Initiative pour le droit à l'éducation. 2019. *Manuel sur le droit à l'éducation*. Paris et Londres : UNESCO et Initiative pour le droit à l'éducation.

Planification sectorielle de l'éducation tenant compte des questions de genre :

- IPE-UNESCO (Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO). 2015. *A Matter of right and reason: gender equality in educational planning and management*. Paris : IPE-UNESCO.

- IPE-UNESCO ; Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). 2015. *Guide pour l'évaluation d'un plan sectoriel d'éducation*. Paris et Washington DC : UNESCO et GPE.
- IPE-UNESCO Dakar ; Banque mondiale ; UNICEF. 2014. *Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle en éducation. Vol. 1 : Analyses sur l'ensemble du système, avec un accent sur les enseignements primaire et secondaire*. Dakar, Washington DC et New York : IPE-UNESCO Dakar, Banque mondiale et UNICEF.
- UNGEI. 2021. *Gender Equality in Education Snapshot (GES) Toolkit*. New York : UNGEI.
- UNGEI (Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles) ; Fonds Malala. 2021. *De meilleurs financements pour faire progresser l'égalité des genres dans l'éducation : comment cibler les financements pour améliorer l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation ?*. New York : UNGEI.
- UNGEI ; GPE. 2017. *Guide pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation favorisant l'égalité des sexes*. New York et Washington DC : UNGEI et GPE.

Politique d'enseignement, formation des enseignants et matériel pédagogique tenant compte des questions de genre :

- FAWE (Forum des éducatrices africaines) ; VWOB. 2019. *Gender-Responsive Pedagogy in Early Childhood Education: A toolkit for teachers and school leaders*. Nairobi et Bruxelles : FAWE et VWOB.

- FAWE. 2018. *FAWE's gender responsive pedagogy: A toolkit for teachers and schools - 2nd edition*. Nairobi : FAWE.
- IIRCA. 2021. *Gender-responsive education: toolkit for teachers, teacher educators, school managers and curriculum developers in Africa*. Addis Ababa : IIRCA
- UNESCO. 2018. *Guidebook on education for sustainable development for educators: effective teaching and learning in teacher education institutions in Africa*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2015. *Guide pour l'égalité des genres dans les politiques et les pratiques de formation des enseignants*. Paris : UNESCO.

Environnements d'apprentissage tenant compte des questions de genre :

- IREX (Conseil international pour la recherche et les échanges) ; USAID. 2015. *Developing gender responsive learning environments toolkit: An IREX toolkit for teachers*. Washington DC : IREX et USAID.
- IREX ; USAID. 2014. *Création d'environnements d'apprentissage favorables pour les filles et les garçons – Guide à destination des éducateurs*. Washington DC : IREX et USAID.

Violence de genre en milieu scolaire :

- UNESCO. 2019. *En parler ouvertement : comment renforcer et améliorer le suivi régulier de la violence scolaire fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre dans les enquêtes internationales et nationales*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019. *Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2016. *Au grand jour : réponses du secteur de l'éducation à la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, rapport de synthèse*. Paris : UNESCO.
- UNESCO ; UNGEI. 2019. *Ending school-related gender-based violence: a series of thematic briefs*. Paris et New York : UNESCO et UNGEI.

- UNESCO ; ONU Femmes. 2016. *Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire : orientations mondiales*. Paris : UNESCO et ONU Femmes.
- Banque mondiale. 2015. *Violence against women and girls resource guide: Education Sector Brief*. Washington DC : Banque mondiale.

Décrochage scolaire chez les garçons :

- Barker, G. ; Verma, R. ; Crownover, J. ; Segundo, M. ; Fonseca, V. ; Contreras, J.M. ; Heilman, B. ; Pawlak, P. 2012. « Boys and education in the Global South: Emerging vulnerabilities and new opportunities for promoting changes in gender norms », *Journal of Boyhood Studies*, Vol. 6.2, pp. 137–50. Harriman TN : MSP.
- Jha, J. ; Bakshi, S. ; Martins Faria, E. 2012. *Understanding and challenging boys' disadvantage in secondary education in developing countries*. Paris : UNESCO.
- Enquêtes Promundo sur les masculinités et les normes : <https://promundoglobal.org/resources/>
- UNESCO. 2018. *Achieving gender equality in education: don't forget the boys*. Paris : UNESCO.

Enseignement et formation techniques et professionnels :

- Collèges & Instituts Canada. 2017. *Le développement des compétences au service de l'autonomisation des femmes : Intégration de l'égalité des genres en EFTP*. Ottawa : Collèges & Instituts Canada.
- UNESCO. 2020. *Boosting gender equality in science and technology – A challenge for TVET programmes and careers*. Bonn : UNESCO-UNEVOC, Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels.
- UNESCO. 2018. *Gender equality and inclusion analysis of the technical, entrepreneurial, vocational education and training system*. Paris : UNESCO.

- Banque mondiale. 2017. *Female enrolment in male-dominated vocational training courses: Preferences and prospects. Policy Brief Issue 20*. Laboratoire d'innovation sur le genre. Washington DC : Banque mondiale.

Enseignement supérieur :

- NEON (National Education Opportunities Network) ; NCUK (Northern Consortium). 2021. *The equity policy map*. Londres : NEON et NCUK.
- O'Connor, P. ; Carvalho, T. ; Vabø, A. ; Cardoso, S. 2015. « Gender in higher education: A critical review ». Dans : Huisman, J. ; de Boer, H. ; Dill, D.D. ; Souto-Otero, M., (éd.), *The Palgrave International Handbook of Higher Education Policy and Governance* (pp.569-584). Londres : Palgrave Macmillan.
- Padovani, C. ; Ross, K. 2020. « Quelques pistes sexotransformatrices pour les futurs de l'éducation à l'ère numérique ». Dans : UNESCO (éd.), *Les futurs humanistes de l'apprentissage : Perspectives des chaires UNESCO et des réseaux UNITWIN* (pp. 17-175). Paris : UNESCO.
- Salmi, J. 2018. *All around the world: Higher education equity policies across the globe*. Indianapolis et Londres : Lumina Foundation et World Access to Higher Education Day.
- IESALC (Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes). 2021. *Women in higher education: has the female advantage put an end to gender inequalities?* Caracas : UNESCO IESALC.
- UNESCO. 2010. *Gender issues in higher education: advocacy brief*. Bangkok : UNESCO.

Alphabétisation et éducation non formelle :

- Ghorbani, M. 2020. *Genre et projets d'alphabétisation en contexte d'urgence et d'insécurité — Note d'enjeux*. Paris : F3E.

- Robinson-Pant, A. 2016. *Autonomiser les femmes par la promotion de la santé et de l'alphabétisme*. Hambourg : Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL).
- UNESCO. 2015. *Mobile phones & literacy: empowerment in women's hands; a cross-case analysis of nine experiences*. Paris : UNESCO.
- UIL. 2017. *Apprendre ensemble à travers les générations : lignes directrices relatives aux programmes d'alphabétisation et d'apprentissage en famille*. Hambourg : UIL.
- UIL. 2016. *Réduire l'écart entre les sexes : autonomiser les femmes par l'alphabétisation*. Hambourg : UIL.
- UIL. 2014. *Alphabétisation et éducation pour le développement durable et l'autonomisation des femmes*. Hambourg : UIL.
- UIL. 2013. *Alphabétisation et autonomisation des femmes : histoires réussies et inspirantes*. Hambourg : UIL.

Enseignement des STIM tenant compte des questions de genre :

- UNESCO. 2020. *STEM education for girls and women: Breaking barriers and exploring gender inequality in Asia*. Bangkok : UNESCO.
- UNESCO. 2017. *Déchiffrer le code : l'éducation des filles et des femmes aux sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM)*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2015. *A complex formula: girls and women in science, technology, engineering and mathematics in Asia*. Bangkok : UNESCO.
- UNESCO-BIE. 2017. *Training tools for curriculum development: A resource pack for gender-responsive STEM education*. Genève : UNESCO.
- UNICEF ; EQUALS ; Union internationale des télécommunications. 2020. *Towards an equal future: Reimagining girls' education through STEM*. New York : UNICEF.

Éducation et formation numériques tenant compte des questions de genre :

- EQUALS. 2020. EQUALS Digital skills hub. Genève : EQUALS.
- UNESCO. 2019. *Je rougirais si je pouvais : réduire la fracture numérique entre les genres par l'éducation*. Paris : UNESCO.

Éducation à la citoyenneté mondiale :

- UNESCO. 2018. *Prévenir l'antisémitisme par l'éducation: lignes directrices à l'intention des décideurs politiques*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2017. *Pour des manuels scolaires au contenu inclusif : religion, genre et culture*. Paris : UNESCO.

Éducation en vue du développement durable et genre :

- Kwauk, C. ; Braga, A. 2017. *Three platforms for girls' education in climate strategies*. Washington DC : Brookings.
- UNESCO. 2021. *SDG Resources for Educators - Gender Equality*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2020. *Intégrer l'action pour l'autonomisation climatique aux contributions déterminées au niveau national : petit guide à l'intention des pays*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2019. *Les contenus éducatifs vus de près : étude des dimensions de l'apprentissage de l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2017. « Objectifs d'apprentissage relatif à l'ODD 5 "Égalité entre les sexes" ». Dans : *L'éducation en vue des objectifs de développement durable : Objectifs d'apprentissage*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2016. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation – Résumé sur l'égalité des genres : créer des avenir durables pour tous*. Paris : UNESCO.

Éducation complète à la sexualité :

- UNICEF ; ONU Femmes ; OMS. *The journey towards comprehensive sexuality education: global status report*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2018. « Foundation for Life and Love » : nouvelle campagne de l'UNESCO sur l'éducation complète à la sexualité. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2018. *Situational analysis on the status of the sexual and reproductive health of students in tertiary institutions in the SADC region*. Harare : UNESCO.
- UNESCO. 2015. *Éducation sexuelle complète – Nouveaux éléments d'information, enseignements et pratiques – Une étude mondiale*. Paris : UNESCO.
- UNESCO ; Guttmacher Institute. 2019. *From ideas to action: addressing barriers to comprehensive sexuality education in the classroom*. Paris : UNESCO.
- UNESCO ; ONUSIDA ; UNFPA ; UNICEF ; ONU Femmes. 2020. *International Technical and Programmatic Guidance on Out-of-School Comprehensive Sexuality Education*. Paris, Genève, New York : UNESCO, ONUSIDA, UNFPA, UNICEF, ONU Femmes.
- UNESCO ; ONUSIDA ; UNFPA ; UNICEF ; ONU Femmes. 2018. *Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité : une approche factuelle*. Paris, Genève, New York : UNESCO, ONUSIDA, UNFPA, UNICEF, ONU Femmes.

Grossesses précoces et éducation :

- Human Rights Watch. 2018. *Ne marginaliser aucune fille en Afrique – Discrimination dans l'éducation contre les filles enceintes et les mères adolescentes*. New York : Human Rights Watch.
- UNESCO. 2017. *Grossesses précoces et non désirées : recommandations à l'usage du secteur de l'éducation*. Paris : UNESCO.

Pandémie de COVID-19 :

- UNESCO. 2021. *Quand les écoles ferment : l'impact genré des fermetures d'écoles pendant la COVID-19*. Paris : UNESCO.
- UNESCO. 2020. *Aborder les dimensions de genre des fermetures d'écoles liées au COVID-19*. Paris : UNESCO.
- UNESCO ; UNICEF ; Plan International ; UNGEI ; Fonds Malala. 2020. *Reconstruire l'égalité : guide de rescolarisation des filles*. Paris : UNESCO.
- IASC (Comité permanent inter-organisations). 2020. *Orientation provisoire : Alerte sur le genre pour la pandémie de COVID-19*. Genève : IASC.

Égalité des genres dans l'éducation en situations d'urgence :

- INEE (Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence). 2021. *Genre. Ressources*. Genève : INEE.
- INEE. 2010. *Égalité des genres dans et par l'éducation – Guide de poche de l'INEE sur le genre*. Genève : INEE.

- INEE ; UNGEI. 2019. *Note d'orientation sur le genre : l'égalité entre les genres dans l'éducation et à travers l'enseignement*. New York : INEE et UNGEI.
- IASC. 2018. « Éducation ». Dans : *Le guide des genres pour les actions humanitaires* (pp. 168-197). Genève : IASC.
- IASC. 2015. *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire – Réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement*. Genève : IASC.
- UNICEF. 2021. *Reimagining girls' education: Solutions to keep girls learning in emergencies*. New York : UNICEF.

Rapport mondial de suivi sur l'éducation :

- UNESCO. 2020. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020, rapport sur l'égalité des genres – Une nouvelle génération : 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation*. Paris : UNESCO.
- Rapports précédents sur l'égalité des genres : <https://fr.unesco.org/gem-report/publications>



unesco

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

De l'accès à l'autonomisation

Outils opérationnels pour promouvoir l'égalité des genres dans et par l'éducation

Ce guide a été conçu pour renforcer la capacité individuelle et institutionnelle à intégrer de manière efficace l'égalité des genres aux programmes éducatifs.

Ce guide a été préparé pour l'ensemble du personnel du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, notamment pour celles et ceux travaillant au Siège, dans les bureaux hors Siège/régionaux/multipays et dans les instituts, ainsi que pour les partenaires d'exécution.

Ce guide fournit des outils d'orientation et opérationnels pour intégrer efficacement le genre à tous les programmes relatifs à l'éducation. La première partie est une présentation succincte des concepts clés de l'égalité des genres dans et par l'éducation, et un aperçu de la manière dont l'égalité des genres dans l'éducation s'inscrit dans la vision de l'UNESCO et dans les objectifs fixés au niveau international. La deuxième partie fournit des conseils pratiques sur la manière d'intégrer l'égalité des genres aux programmes éducatifs, d'élaborer des programmes transformateurs et, enfin, de suivre et d'évaluer les résultats en matière de genre dans les programmes éducatifs.

